

# Baromètre de la transformation durable de l'économie bruxelloise



# Table des matières

---

01. LEXIQUE	04
02. LES GRANDS CONSTATS	11
03. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	16
04. MÉTHODOLOGIE	18
A. POPULATION DE RÉFÉRENCE	19
B. ÉCHANTILLON	20
1. Échantillon théorique	20
2. Échantillon observé ou réel	22
C. COLLECTE DES DONNÉES	22
D. PROFIL DES RÉPONDANTS ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	23
1. Les secteurs d'activité	23
2. La durée d'existence	23
3. La taille des entreprises	24
4. La forme juridique	25

---

---

<b>05. PRINCIPAUX RÉSULTATS</b>	<b>27</b>
<b>A. LA PERCEPTION DES ENTREPRENEUR.EUSES BRUXELLOIS.ES DE LA TRANSFORMATION DURABLE DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>28</b>
1. <i>Chiffres-clés</i>	28
2. <i>Des entreprises économiquement viables avec des perspectives d'évolution favorables</i>	29
3. <i>Un changement du modèle économique jugé nécessaire</i>	30
4. <i>Une faible connaissance des dispositifs de soutien en matière de durabilité sociale et environnementale</i>	32
5. <i>L'inscription d'objectifs sociaux et environnementaux dans les statuts des entreprises</i>	35
6. <i>Notoriété du concept d'économie circulaire</i>	37
7. <i>Notoriété du concept d'entrepreneuriat social et démocratique</i>	38
<b>B. LES ACTIONS DES ENTREPRISES BRUXELLOISES EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION DURABLE DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>39</b>
1. <i>Chiffres-clés</i>	39
2. <i>Actions mises en œuvre pour améliorer l'impact environnemental de son activité</i>	40
3. <i>Actions entreprises pour améliorer l'impact social de son activité</i>	43
4. <i>Bénéfices perçus et difficultés rencontrées par les entrepreneur.euses qui mettent en oeuvre des actions améliorant l'impact environnemental de leur activité</i>	46
5. <i>Bénéfices perçus et difficultés rencontrées par les entrepreneur.euses qui mettent en oeuvre des actions améliorant l'impact social de leur activité</i>	50

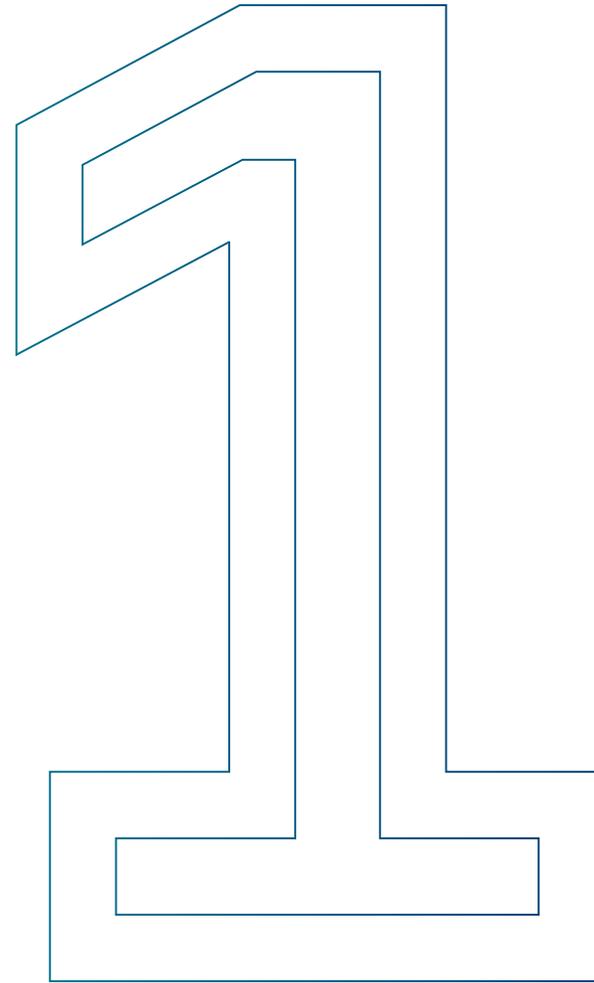
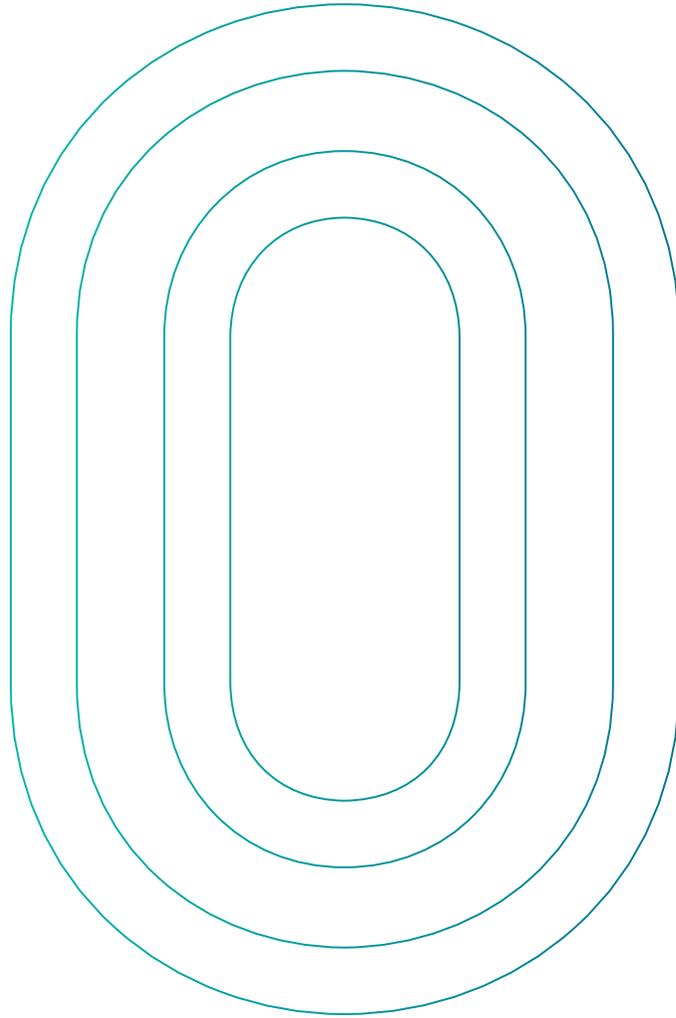
---

---

C. LES BESOINS DES ENTREPRENEUR.EUSES POUR RENDRE LEUR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE SUR LE PLAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	52
1. Chiffres-clés	52
2. Des entreprises favorables à une législation plus contraignante	53
3. Un intérêt mesuré envers les aides régionales relatives à la durabilité sociale et environnementale	54
4. Informations sur les aides financières régionales	55
5. Accès aux aides financières	56
6. Besoins exprimés pour mettre en œuvre davantage d'actions sociales et environnementales	57
7. Acteur.trices auquel.les les entrepreneur.euses s'adresseraient pour trouver de l'information ou du soutien	61
D. ENTREPRISES EXEMPLAIRES	64
1. Part du chiffre d'affaires lié aux activités circulaires	64
2. Part des dons, subsides ou crowdfunding dans l'ensemble des revenus	64
3. Pénétration des labels ou reconnaissances	65
4. Pénétration des subsides et financements	66
5. Évaluation des aides régionales	66
6. Accès aux services régionaux proposés	67
7. Évaluation de l'impact environnemental et social	68

---

# Lexique



# Lexique

## TRANSFORMATION DURABLE DE L'ÉCONOMIE

La transformation durable de l'économie ou la transition économique de la Région de Bruxelles-Capitale peut se définir comme la transformation progressive au sens large (qui va de l'adoption d'une démarche d'éco gestion à des changements fondamentaux de business model) des activités économiques bruxelloises – en ce compris les sous-traitants et les fournisseurs bruxellois – dans la perspective de contribuer aux défis sociaux et environnementaux locaux et globaux ainsi qu'à la création et au maintien d'emploi de qualité pour les bruxellois. Pour permettre cette transformation, les soutiens économiques (accompagnements, financements, hébergements, commandes publiques, etc.) seront réorientés afin que l'activité économique soit réancrée territorialement et ait une finalité sociétale.

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Économie Circulaire (EC) est un système d'échange et de production qui, « à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus ».

Elle peut être intégrée partiellement ou totalement au sein d'une entreprise.

- Intégration partielle de l'EC : mise en œuvre d'actions permettant une utilisation efficiente des ressources, assimilables aux principes du management environnemental,
- Intégration totale de l'EC : adoption d'un business model circulaire.

Le cluster [\*circlemade.brussels\*](#) a défini 4 grands modèles économiques circulaires.

**Approvisionnements circulaires** : lors de la conception et de la production de son offre, l'entreprise privilégie l'utilisation de :

- ressources renouvelables,
- ressources locales,
- matières recyclées.

Ce modèle permet à l'entreprise de remplacer l'utilisation de ressources et de matières dont le cycle de vie est unique, c'est-à-dire non recyclable et non renouvelable.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES QUI ONT UN APPROVISIONNEMENT CIRCULAIRE !](#)

**Allongement de la durée de vie des produits** : L'entreprise développe une offre qui permet aux client.e.s de bénéficier d'une plus longue utilisation de leurs produits grâce à :

- la réparation,
- l'amélioration des caractéristiques techniques,
- la maintenance préventive,
- la remise à neuf.

Pour atteindre cet objectif d'allongement de la durée de vie, l'entreprise met en œuvre l'éco-conception des produits. L'éco-conception prend en compte l'impact du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa prise en charge en fin de vie.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES AVEC UNE OFFRE QUI PERMET D'ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS!](#)

**Meilleure utilisation des ressources** : L'entreprise développe une offre qui permet de maximiser l'utilisation des ressources existantes par :

- la mise à disposition du produit sans céder la propriété,
- le partage.

Ce modèle incite les entreprises à concevoir ou mettre à disposition des produits ayant un design intemporel, une plus longue durée de vie et un meilleur potentiel de réparabilité.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES QUI MAXIMISENT L'UTILISATION DES RESSOURCES!](#)

**Réutilisation des ressources** : L'entreprise met sur le marché une offre conçue à partir de ressources considérées comme des déchets (destinés à être jetés et ayant une faible valeur économique). On peut distinguer trois types de revalorisation de ressources que l'entreprise réalise :

- **upcycling** : la transformation de ressources en fin de vie en un produit ayant une qualité et une valeur économique égale ou supérieure à celles du produit initial,
- **downcycling** : la revente de ressources en fin de vie en l'état ou la transformation de ces ressources en un produit ayant une qualité et une valeur économique égales ou moindres que celle du produit initial,
- **recyclage** : transformation de matériaux en fin de vie, par des processus chimiques, énergétiques, etc., afin de les réintroduire dans un cycle de production (en partie ou en totalité) remplaçant ainsi l'utilisation de matière premières neuves.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES QUI RÉUTILISENT DES RESSOURCES!](#)

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE

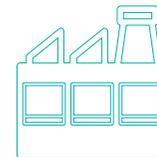
L'entrepreneuriat social et démocratique cherche à concilier réponse à un besoin social collectif ou d'un groupe d'individus et pérennité économique. Autrement dit, l'entrepreneuriat social place l'économie au service de la collectivité. Né avec l'émergence du mouvement ouvrier au 19ème siècle, puis renforcé avec la création et le développement du mouvement associatif en Europe, l'entrepreneuriat social est aujourd'hui un mode économique à part entière.

Trois piliers composent l'entrepreneuriat social et démocratique selon le réseau EMES (Réseau international de recherche pour les entreprises sociales) :

- La finalité d'un projet est sociale et/ou environnementale, impliquant la limitation de la distribution des bénéfices, une tension salariale modérée (la rémunération la plus haute équivaut à quatre fois la rémunération la plus basse), un objectif explicite de service à la communauté et/ou de service à finalité sociale,
- Le projet est viable économiquement, impliquant une activité économique continue de production de biens et/ou de services, une prise de risque significative, des créations d'emplois,
- La gouvernance est démocratique, impliquant un degré élevé d'autonomie, un processus de décision non-basé sur la propriété du capital, une dynamique participative incluant les différentes parties prenantes.

## SECTEURS PRIORITAIRES

Dans le cadre du PREC – Programme Régional en Economie Circulaire (2016-2020), des secteurs prioritaires ont été définis (construction, logistique, alimentation, commerce, ressources-déchets,...). Ces secteurs prioritaires se matérialisent dans le présent baromètre par les activités suivantes, issues des sections NACE-BEL (2008) :



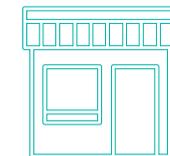
le secteur de l'industrie manufacturière



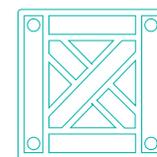
le secteur des activités d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution



le secteur de la construction



le secteur du commerce de gros et de détail



le secteur des transports et de l'entrepôt

### ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Il s'agit des activités :

- de location et location-bail,
- liées à l'emploi,
- des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes,
- d'enquêtes et de sécurité,
- de services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager,
- de services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises.

### ENTREPRISES EXEMPLAIRES

Une entreprise reconnue comme « exemplaire » est une entreprise qui contribue significativement à certains objectifs sur le plan environnemental et/ou sur le plan social. La finalité ? Des activités économiques plus durables et plus équitables.

La Région de Bruxelles-Capitale a placé la Transition économique au cœur de ses préoccupations, avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone des activités économiques en 2050. En mars 2022, le Gouvernement a adopté la Stratégie « Shifting Economy ».

Dans cette stratégie, le Gouvernement a défini le concept « d'exemplarité sociale et environnementale des entreprises ». Pour cela, il s'est basé sur des référentiels internationaux : les objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies, la taxonomie des activités durables définies par l'Union européenne, etc.

A l'aide de ces référentiels, la Région de Bruxelles-Capitale a mis au point des critères pour encourager les entreprises bruxelloises à tendre vers la responsabilité sociale et environnementale et à pouvoir en attester.

Pour encourager la transition économique à son échelle, la Région va, progressivement, réorienter ses moyens dédiés aux entreprises (accompagnement, hébergement, financement, commande publique) vers les entreprises environnementalement et socialement « exemplaires ».

Ce concept englobe trois notions : une entreprise reconnue comme exemplaire contribue significativement à un ou plusieurs objectifs environnementaux et/ou sociaux, sans nuire à aucun de ces objectifs.

### *Exemplaire au niveau environnemental*

L'entreprise doit contribuer de manière significative à au moins l'un des objectifs suivants :

- utiliser les ressources de manière plus rationnelle (économie circulaire, recyclage, amélioration de la performance énergétique, neutralité carbone, ...),
- améliorer l'incidence environnementale (réduire les émissions polluantes, favoriser la biodiversité...),
- s'adapter aux changements climatiques.

### *Exemplaire au niveau social*

En matière sociale, l'entreprise doit contribuer significativement à au moins l'un des objectifs suivants :

- un niveau de vie suffisant pour tous et toutes (accès au logement, à la nourriture, aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, aux transports durables, à internet, ...),
- le développement et le maintien de « l'emploi de qualité » (en et hors de Belgique),

- le développement de l'entrepreneuriat social et démocratique (coopératives, gouvernance participative),
- l'instauration d'une société plus inclusive (diversité, gouvernance),
- contribuer significativement aux objectifs, sans nuire à aucun objectif.

Pour être considéré.e comme exemplaire, un.e acteur.trice économique doit contribuer significativement à un ou plusieurs objectifs sur le plan social et environnemental. Dans le même temps, il ne peut nuire significativement à aucun autre de ces objectifs. Par exemple : une entreprise qui veille à utiliser les ressources de manière rationnelle sera reconnue comme exemplaire uniquement si elle ne nuit pas au développement d'un emploi de qualité en Belgique ou dans d'autres pays, ni à l'épanouissement d'une société inclusive, etc.

Plus d'informations sur le site de Bruxelles Economie Emploi: <https://economie-emploi.brussels/exemplarite-concept>

Voici la liste des critères qui ont été considérés dans le cadre de ce baromètre pour qualifier les entreprises d'exemplaires :

### *Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale*

- Label Good Food
- Label Entreprise Ecodynamique

- Reconnaissance en économie circulaire (cette reconnaissance n'est plus active depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté exemplarité)
- Agrément des asbl et sociétés à finalité sociale actives dans le réemploi et le recyclage
- Agrément entreprise sociale et démocratique de la Région bruxelloise
- Mandat en insertion de la Région bruxelloise
- Label Diversité

### *Au niveau fédéral*

- Agrément entreprise sociale du SPF Economie Emploi
- Agrément coopérative du SPF Economie Emploi

### **Aides financières liées à la durabilité sociale et environnementale**

- Aides de Bruxelles Environnement (liées à l'énergie, le recyclage, la biodiversité, etc.)
- Appel à projets Good Food
- Appel à projets Be Circular
- Appel à projets Economie sociale
- Appel à projets numérique et transition économique

- Appel à projets lutte contre les discriminations à l'embauche et promotion de la diversité
- Appel à projets Open Soon
- Financements COOP US et CITIZ US

### **Accompagnements**

- Circlemade
- Ecobuild
- Greenbizz
- Recy K

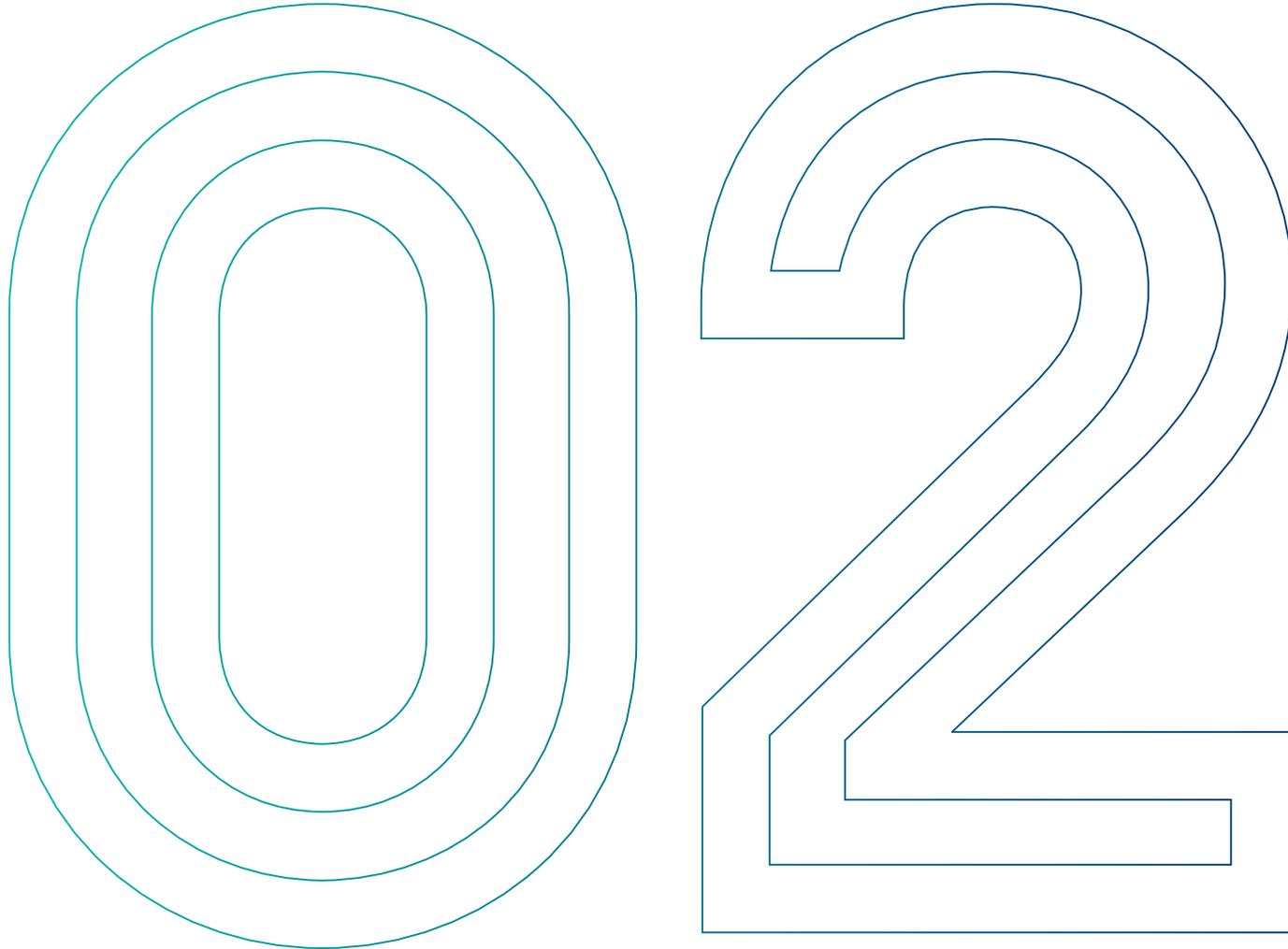
### ENTREPRISES CLASSIQUES

Il est entendu par entreprises classiques les entreprises qui n'ont pas bénéficié d'un accompagnement, d'un financement ou d'une reconnaissance, label ou agrément leur permettant d'être identifiée comme une entreprise exemplaire au niveau social et/ou environnemental.

### AUTRES SECTEURS

Pour permettre une analyse sectorielle des données, certains secteurs d'activité ont été regroupés sous le terme « Autres secteurs ». Ce dernier agrège les résultats pour les secteurs suivants : transports, logistique ; arts, spectacles et activités récréatives ; santé humaine et action sociale ; immobilier ; autres.

# Les grands constats



# Les grands constats

## Des entreprises et indépendant.es bruxellois.es confiant.es en l'avenir mais qui aspirent au changement

**73% des entreprises et indépendant.es bruxellois.es sont convaincu.es de la nécessité de changer de modèle économique.**

En 2023, 7 entrepreneur.euses sur 10 déclarent qu'il est nécessaire de changer le modèle économique actuel pour mieux répondre aux défis environnementaux (changement climatique, etc.) et sociaux (inégalités sociales, pauvreté, etc.). Ce chiffre est légèrement plus élevé qu'en 2021 (72% en 2021 vs 73% en 2023).

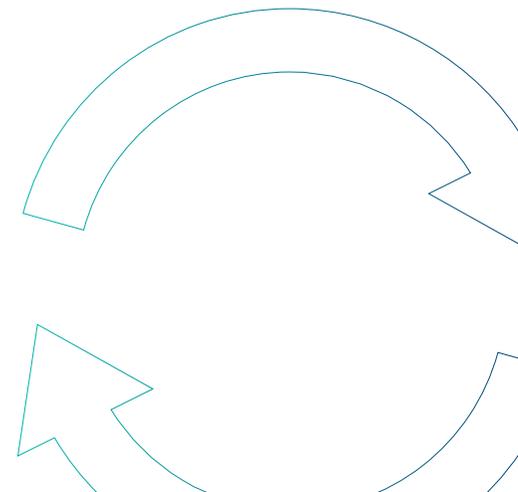
**58% des entrepreneur.euses considèrent que la législation en matière sociale et environnementale devrait-être plus contraignante.**

Près de 6 entreprises et indépendant.es bruxelloises sur 10 souhaitent que le cadre réglementaire soit plus strict en matière d'impact social et environnemental afin de rendre leurs activités économiques plus durables.

*NB : Cette question n'avait pas été posée en 2021.*

**71% des entrepreneur.euses envisagent des perspectives d'évolution favorables dans les 3 années à venir contre 64% pour les entreprises durables sur le plan social et/ou environnemental.**

Plus de 8 entrepreneur.es sur 10 déclarent être en capacité de financer ses frais de fonctionnement ainsi que les salaires, en ce compris l'octroi d'un salaire décent au(x) dirigeant.es. Que leur activité s'inscrive ou non dans une démarche durable sur le plan social ou environnemental ce chiffre est stable. Par contre, pour ce qui est des perspectives d'évolution favorables dans les 3 années à venir, on observe une légère différence entre les entreprises dites classiques (cible 1) et les entreprises exemplaires (cible 2). Iels sont 71% de la cible 1 contre 64% de la cible 2 à présager des perspectives favorables pour les 3 prochaines années.



## Une faible connaissance des dispositifs régionaux qui soutiennent la transformation durable des entreprises et indépendant.es

**Plus de la moitié des entreprises et indépendant.es souhaitent recevoir une aide régionale gratuite pour transformer durablement leur activité.**

Plus de 50% des entrepreneur.euses sont désireux.ses de recevoir une aide gratuite (sous forme d'accompagnement et/ou de financement) pour améliorer leur impact environnemental et social. Plus spécifiquement, 44% sont intéressé.es par une aide pour réduire leur impact environnemental, 34% pour améliorer leur impact social et 28% pour améliorer leur impact environnemental et social.

**Iels sont 73% à ne pas connaître les aides financières régionales permettant de transformer durablement leur activité.**

Tel qu'en 2021, plus de 7 entrepreneur.euses sur 10 ne sont pas informé.es des aides régionales permettant de financer leurs actions en matière d'impact social et environnemental. Les aides à l'expansion économique ont été réformées en mars 2024. Un travail important a été fourni par Bruxelles Economie Emploi afin de rendre les aides plus lisibles et accessibles via une plateforme en ligne permettant à chaque entreprise ou indépendant.e de consulter les aides au(x)quel(les) iel peut prétendre sur base de son numéro d'entreprise. De même, toutes les aides liées à la transformation durable des entreprises sont reprises sur le site de hub.info. À noter cependant que 14 % de l'échantillon total a reçu une aide financière.

**41% des entrepreneur.euses ne connaissent aucun des labels, agréments ou reconnaissances publiques régionales liés à la durabilité environnementale et sociale.**

Le Label Good Food (plus d'un tiers des répondant.es) et la Reconnaissance en Economie Circulaire (plus d'un quart des répondant.es) sont les plus connus parmi les labels, agréments et reconnaissances régionales publiques. En 2024, l'arrêté exemplarité qui reconnaît les reconnaissances et dispositifs permettant aux entreprises d'être considérées comme exemplaires au niveau social et/ou environnemental et la communication réalisée autour de ces derniers permettra de les visibilité davantage. A noter que sur l'échantillon total, 11% des entreprises et indépendant.es bruxellois.es disposent d'un label, d'une reconnaissance ou d'un agrément lié à la durabilité.

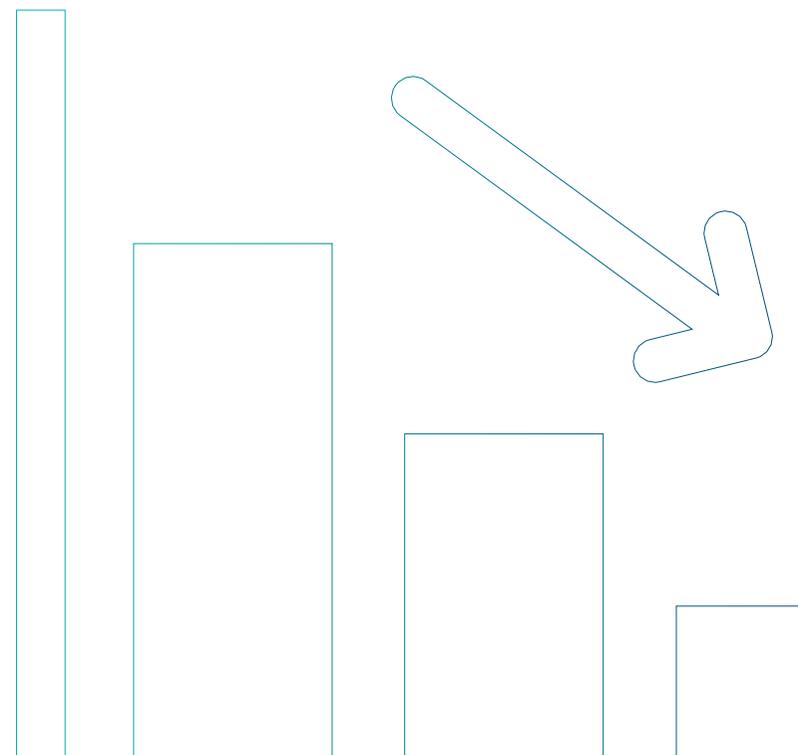
## Une disparité dans la compréhension et la mise en œuvre des concepts d'économie circulaire et d'entrepreneuriat social et démocratique

**Depuis 2018, trois fois plus d'entrepreneur.euses bruxellois.es connaissent le concept d'économie circulaire**

Iels sont désormais 70% en 2023 à déclarer connaître le concept contre 68% en 2021 et seulement 25% en 2018. Le Plan Régional en Economie Circulaire (2016-2020), dont découlent l'appel à projets BeCircular, l'accélérateur greenlab.brussels, le cluster circlemade.brussels, les actions de promotion de l'économie circulaire menées par le cluster ecobuild.brussels, l'actualisation du Label Entreprise Ecodynamique sont parmi les nombreuses initiatives régionales dédiées à l'économie circulaire qui peuvent expliquer cette tendance. On observe une différence notable entre la connaissance du concept d'économie circulaire et celle du concept d'entrepreneuriat social et démocratique (32%). L'agrément entreprise social et démocratique étant relativement récent (2018) et les récentes initiatives liées à l'entrepreneuriat social et démocratique peuvent partiellement expliquer cette tendance.

**La grande majorité des entrepreneur.euses ne savent pas identifier quelles actions iels pourraient mettre en place pour améliorer leur impact social.**

Iels sont 85% à déclarer ne pas savoir quoi mettre en place pour améliorer l'impact social de leur activité. Ce résultat fait écho à la question du manque de connaissance du concept d'entrepreneuriat social et démocratique et des principes liés à ce modèle économique.



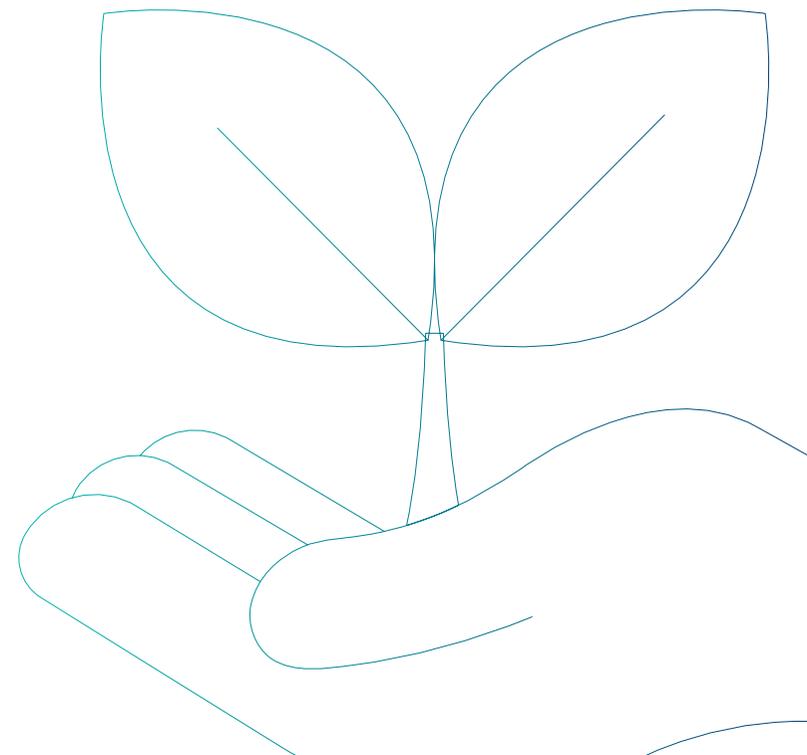
## Des bénéfices et des difficultés liés à la mise en œuvre d'une démarche de durabilité sociale et environnementale

**La satisfaction personnelle et l'amélioration de l'environnement de travail sont les premiers avantages cités par les entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des actions environnementales / sociales.**

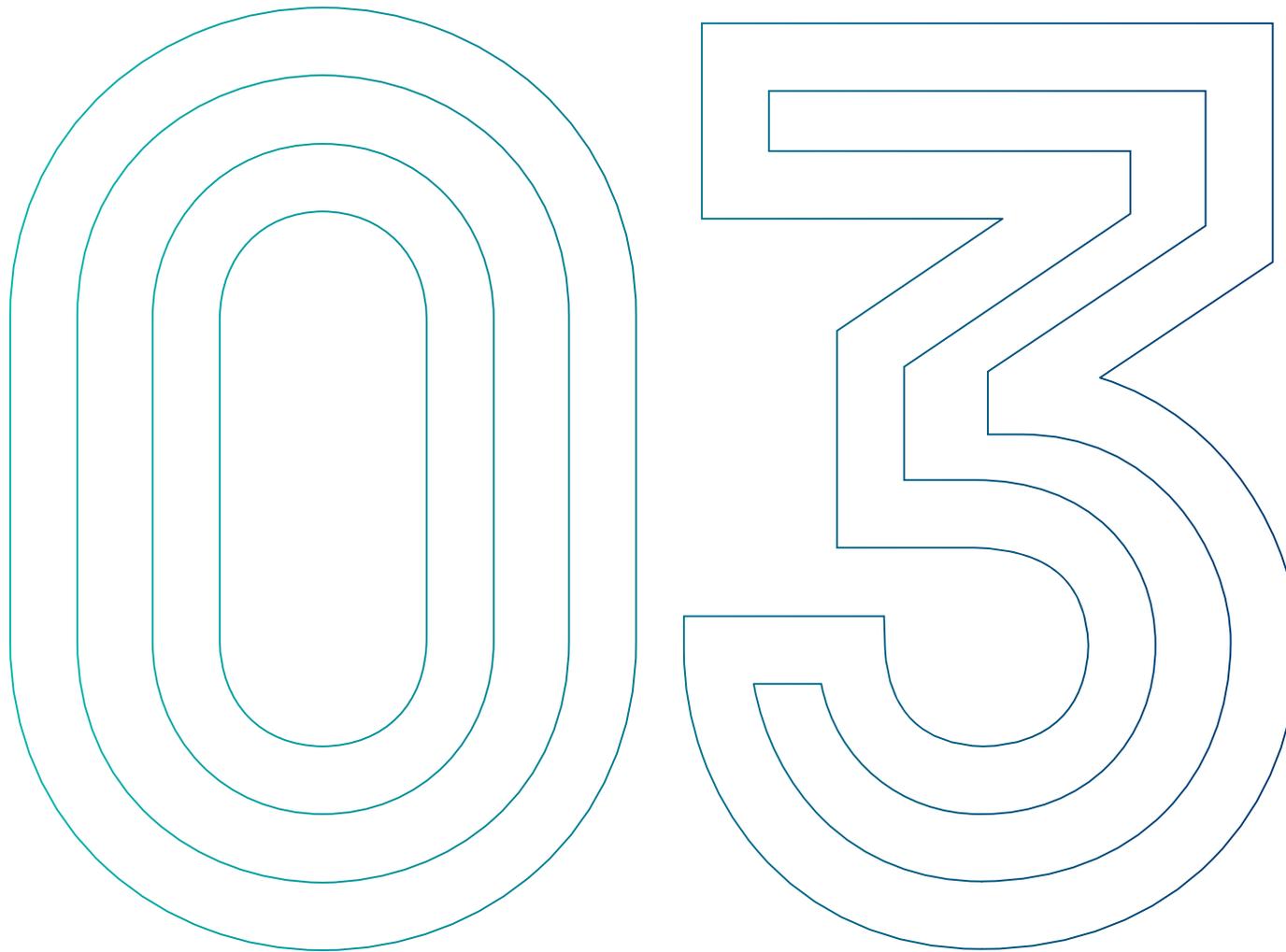
Concernant les entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des actions visant à améliorer leur impact social : 23% déclarent que leur environnement de travail (implication des employé.es ou partenaires, etc.) s'est amélioré, 23% affirment que cela a permis d'optimiser le positionnement de l'entreprise notamment vis-à-vis de la concurrence et 15% estiment en tirer des bénéfices économiques (augmentation du chiffre d'affaire, etc.)

**Les entrepreneur.euses qui s'inscrivent dans une démarche de durabilité sociale et/ou environnementale estiment que la principale difficulté qu'ils rencontrent sont d'ordre économique ou financière.**

Que ce soit pour les actions liées à l'impact environnemental ou à l'impact social le constat est sensiblement le même : 22% des entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des actions liées à l'impact environnemental de leur activité et 17% pour celles et ceux qui ont agi sur leur impact social déclarent que la première difficulté rencontrée est économique ou financière (difficulté à trouver des financements, pas ou peu de création de nouveaux revenus, etc.). Ensuite ce sont les difficultés liées au marché (pas ou peu de demande de la clientèle, difficulté à identifier des fournisseur.euses, etc.) qui sont les plus prégnantes.



# Contexte et objectifs de l'étude



# Contexte et objectifs de l'étude

Le baromètre de la transformation durable de l'économie est un outil servant à mesurer les variations et les tendances sur les perceptions, les actions et les besoins des entreprises et indépendant.es bruxellois en matière de durabilité sociale et environnementale. Il a été construit sur base de données statistiques récoltées par le biais d'un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif du tissu économique bruxellois.

Depuis 2018, hub.brussels a publié trois baromètres de la transformation durable de l'économie. Un premier baromètre de l'économie circulaire a été publié en 2018, trois années plus tard en 2021, le baromètre a été reconduit et la thématique de l'entrepreneuriat social et démocratique y a été intégrée. En 2023, un troisième sondage a été mené et donne lieu à cette publication.

Ce travail a été réalisé par l'équipe sensibilisation de hub.brussels, l'Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, et poursuit les objectifs suivants :

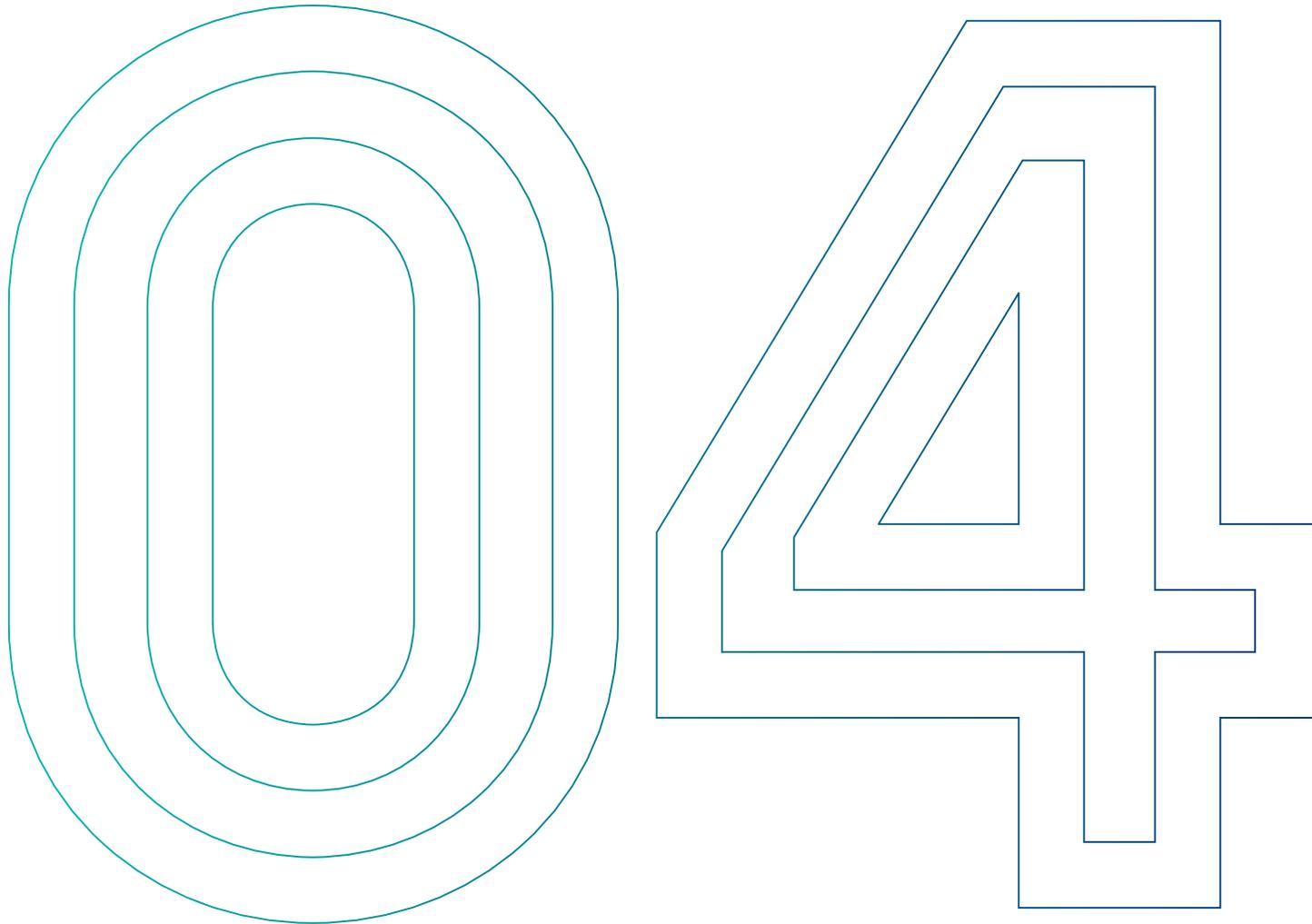
- évaluer le niveau de connaissance des entreprises et indépendant.es de la Région de Bruxelles-Capitale sur les concepts et principes d'économie circulaire et d'entrepreneuriat social et démocratique,
- qualifier les actions mises en oeuvre par les entrepreneur.euses améliorant l'impact social et/ou environnemental de leur activité,

- exprimer les besoins des entrepreneur.euses et indépendant.es afin de transformer durablement leur activité sur le plan social et/ou environnemental.

Ce baromètre est destiné à toutes les administrations, fédérations professionnelles, structures d'accompagnement, d'information ou de conseils des entreprises et indépendant.es, aux banques, bureaux comptables, secrétariats sociaux ou tout acteur.trice susceptible d'orienter/informer les entrepreneur.euses en matière de durabilité sociale et environnementale.



# Méthodologie



# Méthodologie

## A. POPULATION DE RÉFÉRENCE

La population de référence est le tissu économique bruxellois à savoir les entreprises et indépendant.es qui le composent.

Selon les statistiques de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, en 2023 on dénombre :

- 77 221 entreprises, grandes moyennes ou petites, ainsi que des coopératives et des associations
- 38 220 indépendant.es

**Forme des répondant.es sur l'échantillon collecté (non redressé) :**

Total	Population en nombre	Population en %	Échantillon théorique	Échantillon observé
Entreprises	77.221	67,00%	335	393
Indépendants	38.320	33,00%	165	124
Total	115.541	100,00%	500	517

Entreprises classiques	Population en nombre	Population en %	Échantillon théorique	Échantillon observé
Entreprises	76.155	67,00%	266	306
Indépendants	38.279	33,00%	134	100
Total	114.434	100,00%	400	406

Entreprises exemplaires	Population en nombre	Population en %	Échantillon théorique	Échantillon observé
Entreprises	778	96,00%	96	87
Indépendants	33	4,00%	4	24
Total	811	100,00%	100	111

## B. ÉCHANTILLON

### 1. ÉCHANTILLON THÉORIQUE

Afin que les données récoltées soient significatives, hub.brussels a fait appel à un prestataire externe, Incidence - bureau spécialisé en études quantitatives et qualitatives, afin d'effectuer un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population de référence.

Un échantillon théorique a été défini comme suit :

- 335 entreprises
- 165 indépendant.es

Total de l'échantillon théorique : 500 répondant.es à savoir des chef.fes d'entreprises ou personne décisionnaire au sein de l'entreprise et des indépendant.es.

L'échantillon théorique a été scindé en deux sous-groupes :

- 400 indépendant.es et entreprises dites "classiques"
- 100 indépendant.es et entreprises dites "exemplaires"

#### *Pourquoi réaliser une enquête sur les entreprises et indépendant.es "exemplaires"?*

La Région de Bruxelles-Capitale considère les entrepreneur.euses comme des ambassadeur.drice de la transformation durable de l'économie bruxelloise. Il est important d'évaluer si les outils de soutien qui leur sont dédiés sont pertinents et répondent à leurs besoins pour se développer. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de distinguer les entreprises dites "exemplaires" des entreprises "classiques", afin de poser certaines questions spécifiques aux entreprises exemplaires relatives aux outils et instruments régionaux qui leur sont dédiés.

Par exemple, on entend des entreprises ou indépendant.es qui ont bénéficié d'une reconnaissance, d'un label ou d'un agrément ou encore d'un accompagnement ou d'un financement régional ou fédéral permettant de qualifier leur activité comme exemplaire au niveau social et/ou environnemental.

Afin de constituer le sous-groupe "entreprises exemplaires" hub.brussels a fourni au prestataire une liste d'entreprises correspondant aux critères susmentionnés. En outre, en début de questionnaire il a été demandé à chaque sondé.e si son activité a bénéficié des instruments suivant.es leur permettant de qualifier leur activité d'exemplaire :

### *Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale*

- Label Good Food
- Label Entreprise Ecodynamique
- Reconnaissance en économie circulaire (cette reconnaissance n'est plus active depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté exemplarité)
- Agrément des asbl et sociétés à finalité sociale actives dans le réemploi et le recyclage
- Agrément entreprise sociale et démocratique de la Région bruxelloise
- Mandat en insertion socioprofessionnelle de la Région bruxelloise
- Label Diversité

### *Au niveau fédéral*

- Agrément entreprise sociale du SPF Economie Emploi
- Agrément coopérative du SPF Economie Emploi

### **Aides financières liées à la durabilité sociale et environnementale**

- Aides de Bruxelles Environnement (liées à l'énergie, le recyclage, la biodiversité, etc.)
- Appel à projets Good Food
- Appel à projets Be Circular
- Appel à projets Economie sociale
- Appel à projets numérique et transition économique
- Appel à projets lutte contre les discriminations à l'embauche et promotion de la diversité
- Appel à projets Open Soon
- Financements COOP US et CITIZ US

### **Accompagnements**

- Circlemade
- Ecobuild
- Greenbizz
- Recy K

## 2. ÉCHANTILLON OBSERVÉ OU RÉEL

Il s'agit de l'échantillon qui a réellement été observé, du nombre réel de personnes sondé.es (517) qui varie très légèrement par rapport à l'échantillon théorique (500) compte tenu des aléas du terrain et des difficultés rencontrées lors de la réalisation du sondage (abandon du questionnaire, mauvaises coordonnées, etc.)

Total	Population en nombre	Population en %	Échantillon théorique	Échantillon observé
Entreprises	77.221	67,00%	335	393
Indépendants	38.320	33,00%	165	124
Total	115.541	100,00%	500	517

On observe que les entreprises et indépendant.es exemplaires représentent 9,4% du total des entreprises et indépendant.es bruxellois.es.

Un redressement de l'échantillon basé sur la commune, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, la cible (entreprises classiques ou entreprises exemplaires) et la forme juridique a été réalisé, afin que l'échantillon total soit représentatif de la population de référence. Les tableaux et graphiques ci-dessous concernent l'échantillon redressé.

La marge d'erreur maximum (pour une fréquence observée de 50%) pour cette étude est de 4,3%. La marge d'erreur est la différence maximum entre les résultats observés auprès de l'échantillon et le résultat de cette même question si elle avait été posée à l'ensemble de la population de référence.

## C. COLLECTE DES DONNÉES

En 2023, 517 enquêtes ont été réalisées auprès des entrepreneur.euses et personnes décisionnaires d'entreprises bruxelloises, via un questionnaire semi-fermé et structuré. L'objectif était d'obtenir un minimum de 500 enquêtes dont au moins 100 auprès d'entreprises identifiées comme « exemplaires » sur le plan environnemental et/ou social.

Au total, sur les 517 répondants, 111 entreprises dites « exemplaires » ont pu être interrogées.

Comme pour les éditions précédentes, les enquêtes ont été réalisées par téléphone et en ligne :

	2018	2021	2023
Enquêtes téléphoniques	378	359	416
Enquêtes en ligne	22	46	101
Total	400	405	517

## D. PROFIL DES RÉPONDANT.ES ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

4 critères garantissent la représentativité de l'échantillon :

### 1. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

*Description des répondant.es selon les secteurs d'activité :*

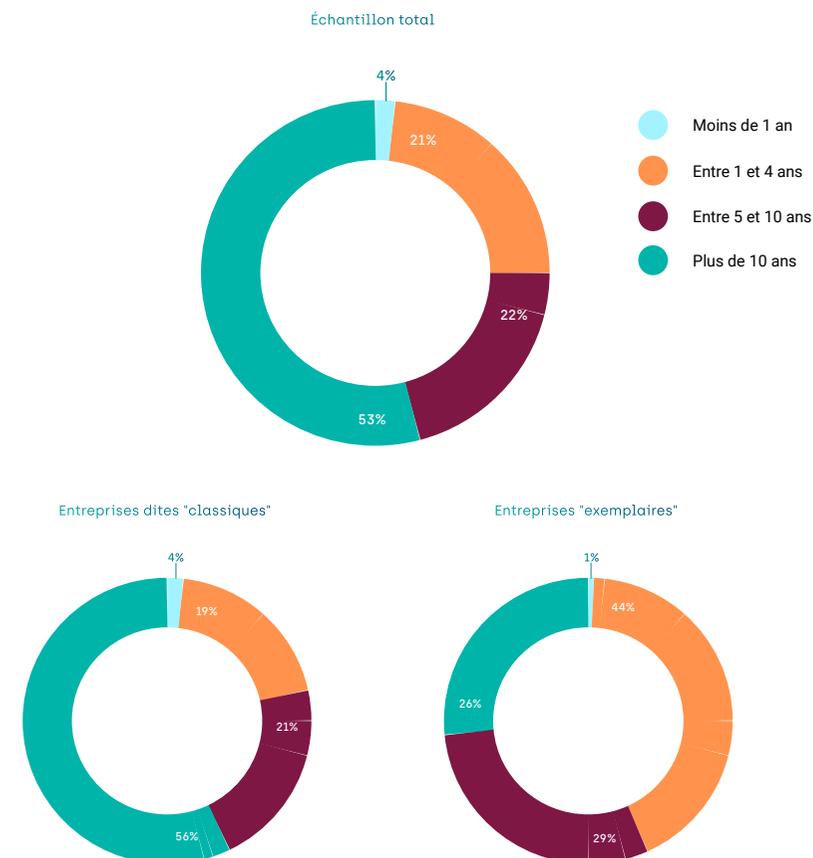
Les 3 principaux secteurs d'activité en Région de Bruxelles-Capitale regroupent les activités spécialisées, scientifiques et techniques, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et la construction.

Total	Total Entreprises		Entreprises classiques		Entreprises exemplaires	
	Pop Ref.	Ech.	Pop Ref.	Ech.	Pop Ref.	Ech.
Activités spécialisées, scientifiques et techniques 	28%	25%	28%	27%	13%	18%
Commerce et la réparation de véhicules automobiles 	14%	14%	14%	12%	9%	20%
Construction 	15%	14%	15%	12%	13%	20%

## 2. LA DURÉE D'EXISTENCE

*Description des répondant.es selon la durée d'existence :*

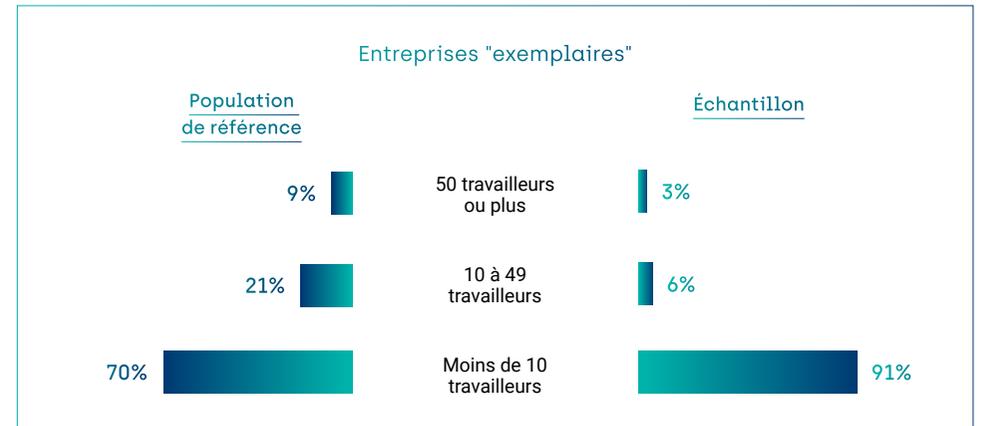
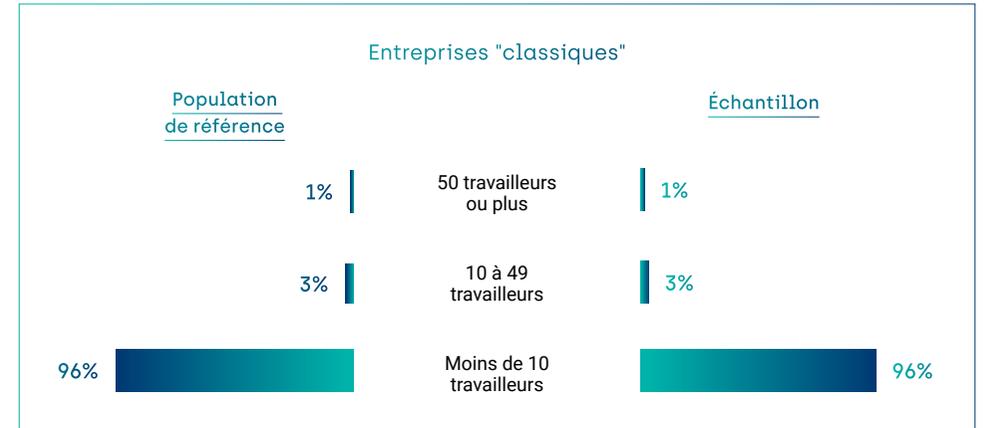
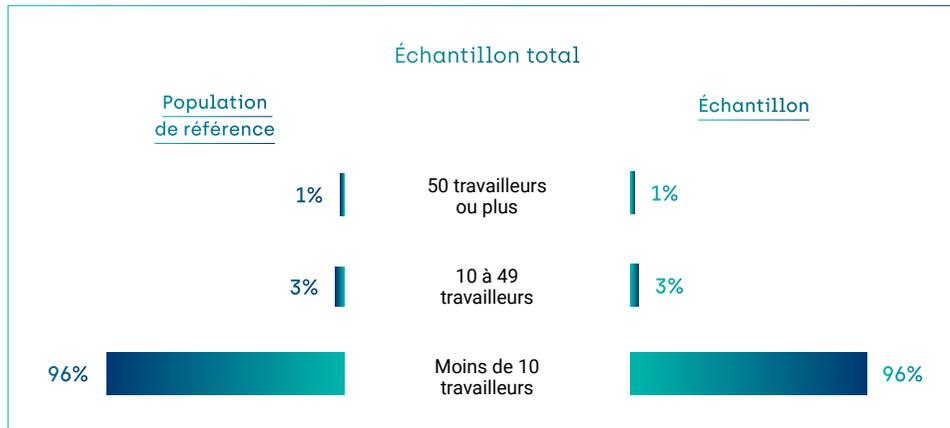
La majorité des sociétés sont des sociétés de plus de 10 ans. La cible « entreprises exemplaires » est composée de sociétés sensiblement plus jeunes (45% ont moins de 5 ans contre 25% pour la cible « entreprises classiques »).



### 3. LA TAILLE DES ENTREPRISES

#### Description des répondant.es selon la taille des entreprises :

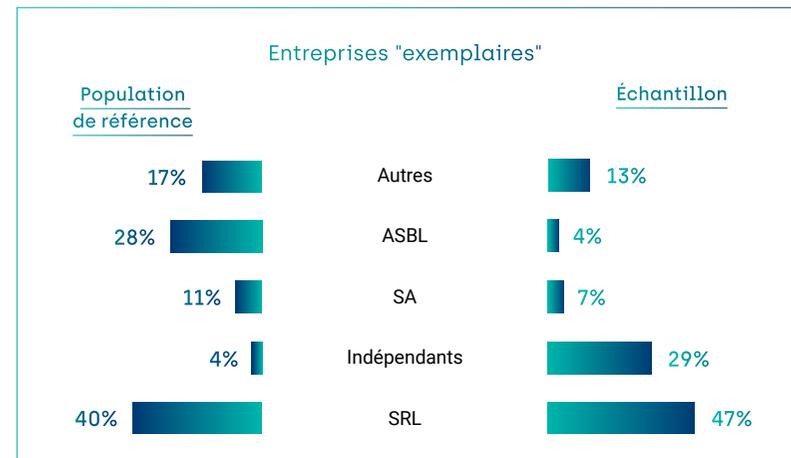
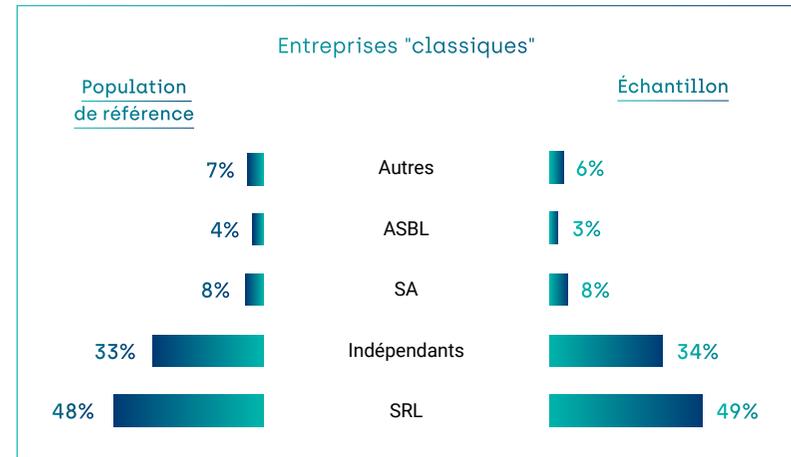
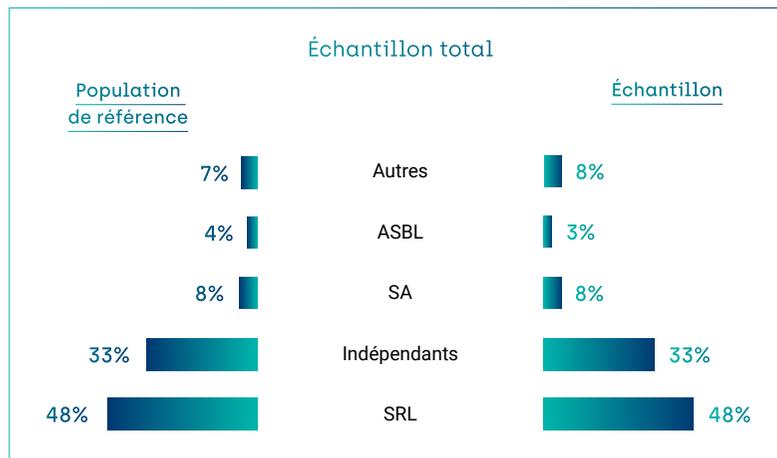
L'échantillon total redressé est parfaitement représentatif de la taille des entreprises, un léger décalage est observé auprès de la cible « entreprises exemplaires ».



#### 4. LA FORME JURIDIQUE

##### Description des répondant.es selon la forme juridique des entreprises :

L'échantillon total redressé est parfaitement représentatif de la forme juridique des entreprises, un léger décalage est observé auprès de la cible entreprises exemplaires.



Des tests de significativité sont réalisés sur chaque graphique au moyen d'un test  $\chi^2$  :

- Le  $\chi^2$  est un test statistique conçu pour déterminer si la différence entre deux distributions est attribuable au hasard ou si elle est statistiquement significative.

- Les résultats sont présentés comme suit :



Probabilité à 99% que la différence observée soit significative.



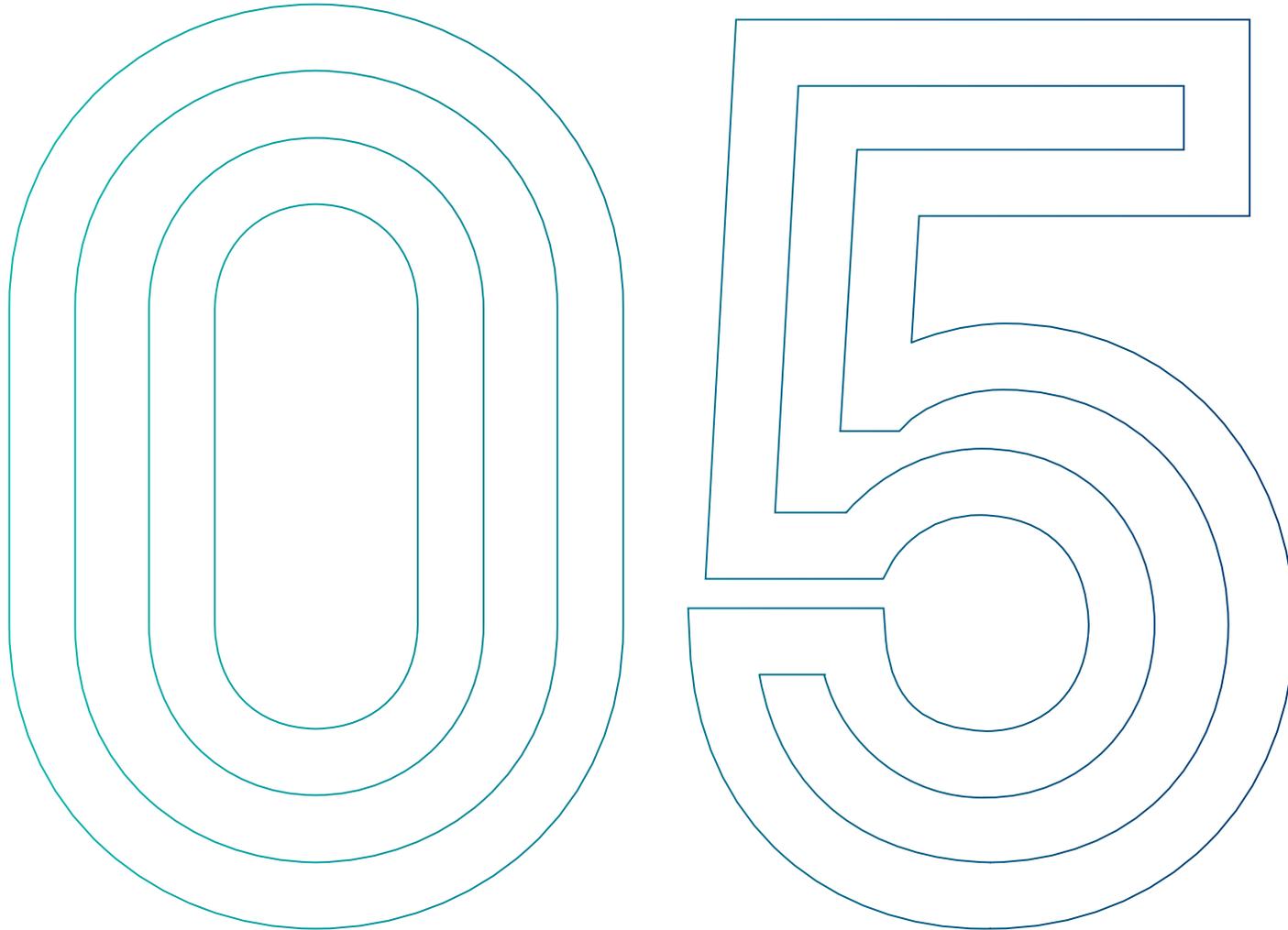
Probabilité à 95% que la différence observée soit significative.



Probabilité à 90% que la différence observée soit significative.



# Principaux résultats



# Principaux résultats

## A. LA PERCEPTION DES ENTREPRENEURS.EUSES BRUXELLOIS.ES DE LA TRANSFORMATION DURABLE DE L'ÉCONOMIE

### 1. CHIFFRES-CLÉS

73% des entreprises et indépendant.es bruxellois.es sont convaincu.es de la nécessité de changer de modèle économique.

En 2023, 7 entrepreneur.euses sur 10 déclarent qu'il est nécessaire de changer le modèle économique actuel pour mieux répondre aux défis environnementaux (changement climatique, etc.) et sociaux (inégalités sociales, pauvreté, etc.). Ce chiffre est sensiblement plus élevé qu'en 2021 (72%).

41% des entrepreneur.euses ne connaissent aucun des labels, agréments ou reconnaissances publiques régionales et fédérales liés à la durabilité environnementale et sociale.

Le label Good Food (plus d'un tiers des répondant.es) et la Reconnaissance en Economie Circulaire (plus d'un quart des répondant.es) sont les plus connus parmi les labels, agréments et reconnaissances régionales et fédérales publiques.

En 2024, l'arrêté exemplarité qui reconnaît les reconnaissances et dispositifs permettant aux entreprises d'être considérées comme exemplaires au niveau social et/ou environnemental et la communication réalisée autour de ces derniers permettra de les visibiliser davantage. A noter que sur l'échantillon total, 11% des entreprises et indépendant.es bruxellois.es disposent d'un label, d'une reconnaissance ou d'un agrément lié à la durabilité.

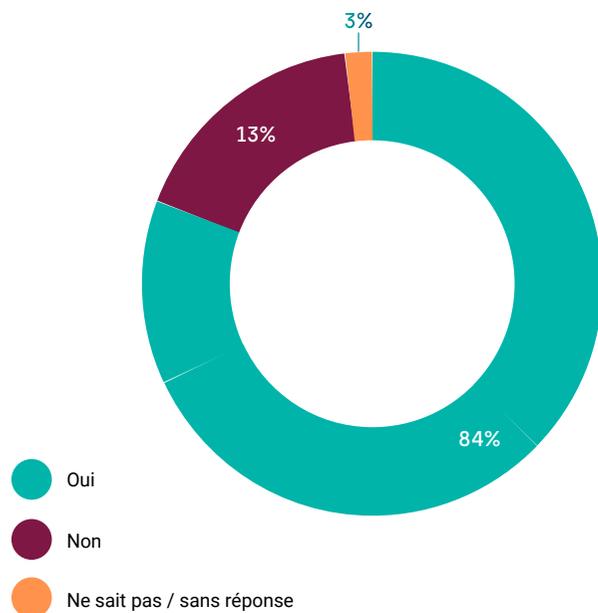
Depuis 2018, trois fois plus d'entrepreneur.euses bruxellois.es connaissent le concept d'économie circulaire.

Ils sont désormais 70% en 2023 à déclarer connaître le concept contre 68% en 2021 et seulement 25% en 2018. Le Plan Régional en Economie Circulaire (2016-2020), dont découlent l'appel à projets BeCircular, l'accélérateur greenlab.brussels, le cluster circlemade.brussels, les actions de promotion de l'économie circulaire menées par le cluster ecobuild.brussels, l'actualisation du Label Entreprise Ecodynamique sont parmi les nombreuses initiatives régionales dédiées à l'économie circulaire qui peuvent expliquer cette tendance. On observe une différence notable entre la connaissance du concept d'économie circulaire et celle du concept d'entrepreneuriat social et démocratique (32%). L'agrément entreprise social et démocratique étant relativement récent (2018) et les récentes initiatives liées à l'entrepreneuriat social et démocratique peuvent partiellement expliquer cette tendance.

## 2. DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUEMENT VIABLES AVEC DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION FAVORABLES

Quel que soit leur secteur d'activité ou leur niveau d'exemplarité, la majorité des entreprises et indépendant.es (84%) déclare être économiquement viable, et 71% envisagent des perspectives d'évolution / de développement favorables.

Votre activité / entreprise est-elle économiquement viable\* ?



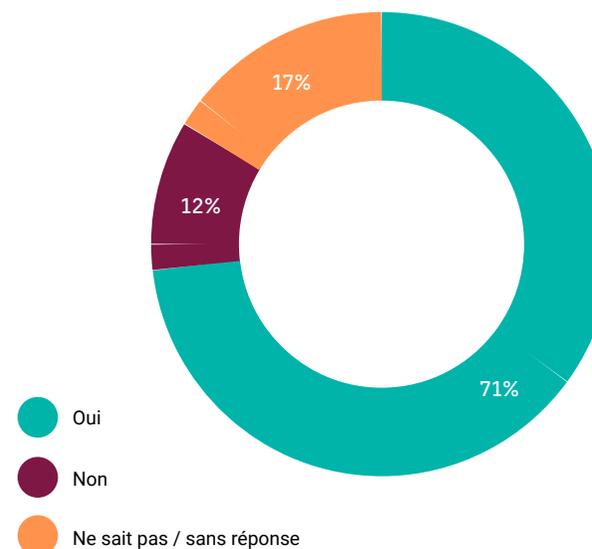
\* c'est-à-dire, capable de financer ses coûts, de payer les salaires et de verser un salaire décent au(x) dirigeant.e(s)

### Focus sectoriel

Les entreprises du secteur de la **construction** sont 83% à envisager des perspectives d'évolution / de développement favorables.

À l'inverse, les entreprises du secteur du **commerce et de l'automobile** ne sont que 55% à envisager des perspectives d'évolution / de développement favorables.

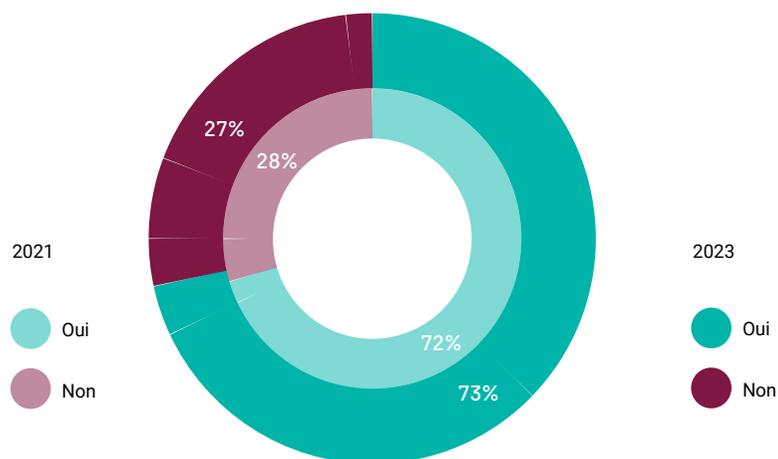
Selon vous, les perspectives d'évolution / de développement de votre entreprise dans les 3 années à venir sont-elles favorables ?



### 3. UN CHANGEMENT DU MODÈLE ÉCONOMIQUE JUGÉ NÉCESSAIRE

Comme en 2021, la majorité des entrepreneur.euses bruxellois.es (73%) affirme qu'il est nécessaire de changer le modèle économique actuel afin de mieux répondre aux défis environnementaux et sociaux. Par rapport à 2021, ce chiffre est relativement stable.

Selon vous, est-il nécessaire de changer le modèle économique actuel pour mieux répondre aux défis environnementaux (changement climatique, etc.) et sociaux (inégalités sociales, pauvreté, etc.) ?



#### Focus sectoriel

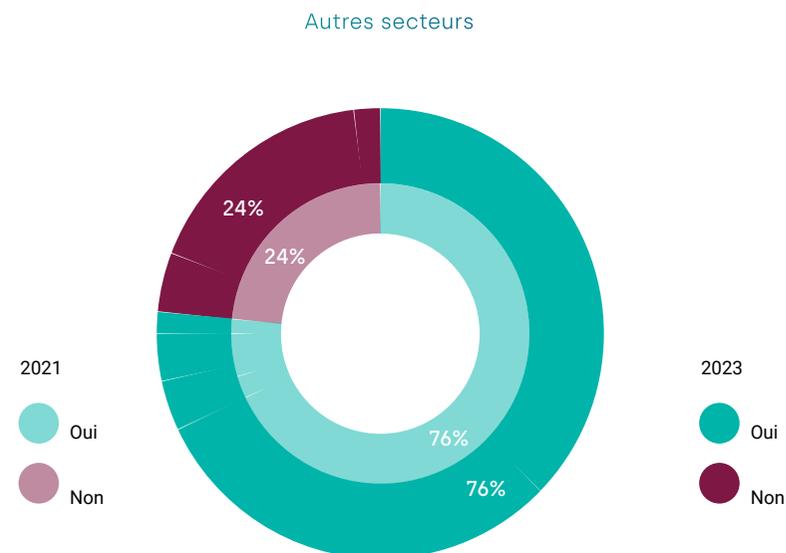
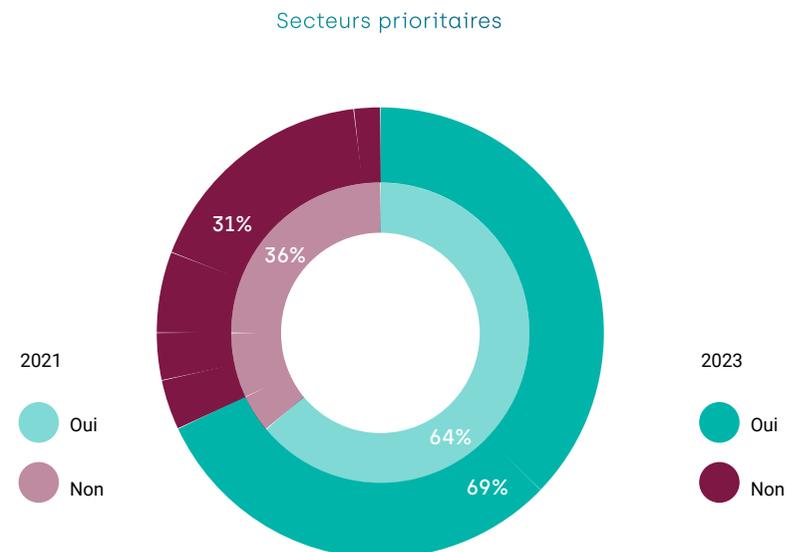
- Les entreprises et indépendant.es produisant des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** ainsi que celles du secteur de **l'Horeca** sont encore plus nombreuses à affirmer la nécessité de changer de modèle économique, respectivement 83% et 89%.
- À contrario, les **entreprises de services** (59%) reconnaissent moins le besoin d'adapter le modèle.

#### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises identifiées comme « exemplaires » sont plus nombreuses à affirmer qu'il est nécessaire de changer de modèle économique (87%).

Tel qu'en 2021, les secteurs prioritaires du Programme Régional en Economie Circulaire (2016-2020)<sup>1</sup> minimisent la nécessité de changer de modèle économique. Ces secteurs ont par ailleurs été identifiés comme secteurs prioritaires dans le cadre de la Stratégie Régionale de Transition Economique, *Shifting Economy*<sup>2</sup>.

Toutefois, les entreprises et indépendant.es actif.ves au sein de ces secteurs sont plus nombreux.euses qu'il y a deux ans à estimer qu'un changement de modèle économique est nécessaire (69% en 2023, soit 5 points de plus qu'en 2021). En revanche, pour les autres secteurs, les données n'ont pas évolué entre 2021 et 2023.



<sup>1</sup> Ressources-Déchets, Construction, Logistique, Commerce

<sup>2</sup> La Shifting Economy est la stratégie de transition économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle vise à la transformation de l'économie bruxelloise pour qu'elle soit : décarbonée, régénérative, circulaire, sociale, démocratique et digitale - <https://shiftingeconomy.brussels/>

#### 4. UNE FAIBLE CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN EN MATIÈRE DE DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



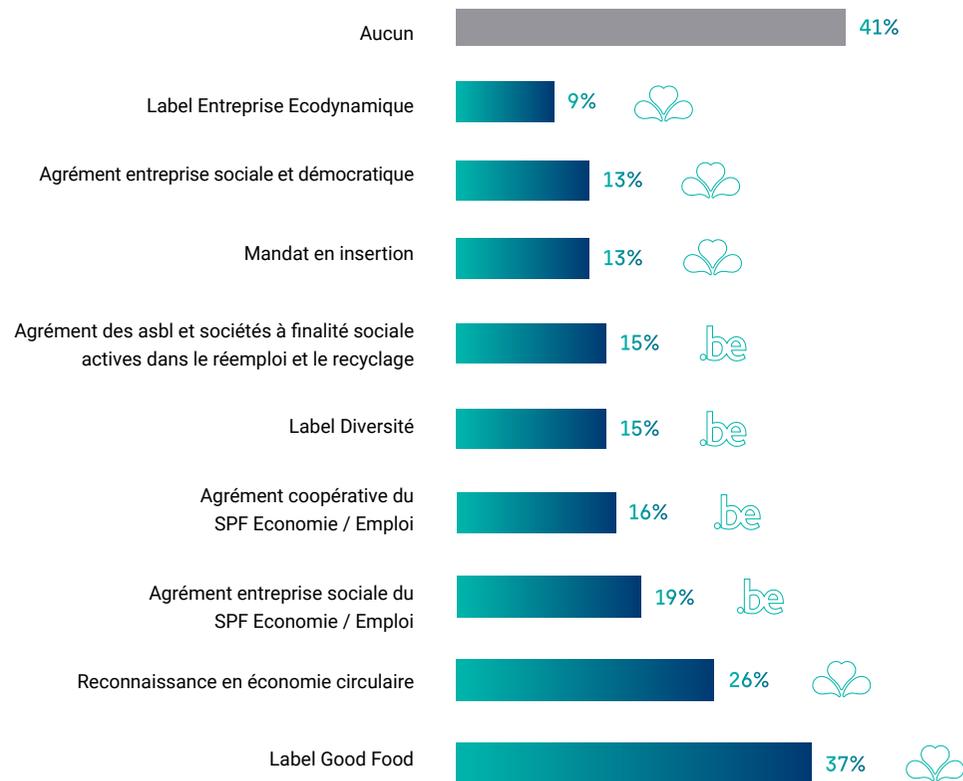
##### **Notoriété des labels, reconnaissances et agréments**

Au niveau régional ainsi qu'au niveau fédéral, une série de reconnaissances, labels ou agréments, octroyés sous garantie du respect de certaines conditions, permettent aux entreprises et indépendant.es de faire officiellement reconnaître leur activité comme étant exemplaire au niveau social et/ou environnemental. Les entrepreneur.euses bruxelloises connaissent-ils ces reconnaissances/labels et agréments ?

En moyenne, les répondant.es connaissent près de deux labels parmi la liste qui leur a été exposée. C'est le **label Good Food** qui est le plus connu, suivi par la Reconnaissance en économie circulaire. Plus d'un tiers des entrepreneur.euses ne connaît aucun label, reconnaissance ou agrément régional ou fédéral lié à la durabilité sociale et/ou environnementale. Pour autant, ces labels leur permettent, depuis mars 2024, de bénéficier de certaines majorations des aides économiques auxquelles ils peuvent prétendre.

*Il est intéressant de noter que les plus grandes entreprises connaissent plus de labels que les plus petites entreprises (3 vs. 2) principalement pour l'agrément entreprise sociale et démocratique de la Région de Bruxelles-Capitale.*

#### Niveau de connaissance des différents labels et reconnaissances régionaux ou fédéraux



Q : Parmi les différents labels ou reconnaissances que je vais vous citer, lesquels connaissez-vous ?



Dispositif fédéral



Dispositif régional

### 🔍 Focus sectoriel

- Les entreprises du secteur de **l'Horeca** connaissent mieux le **label Good Food** (69%)
- Les entreprises du **secteur de l'information et de la communication** connaissent globalement **moins de labels** et de reconnaissances : 63% ne connaît aucun des dispositifs cités.

### 🔍 Focus entreprises exemplaires

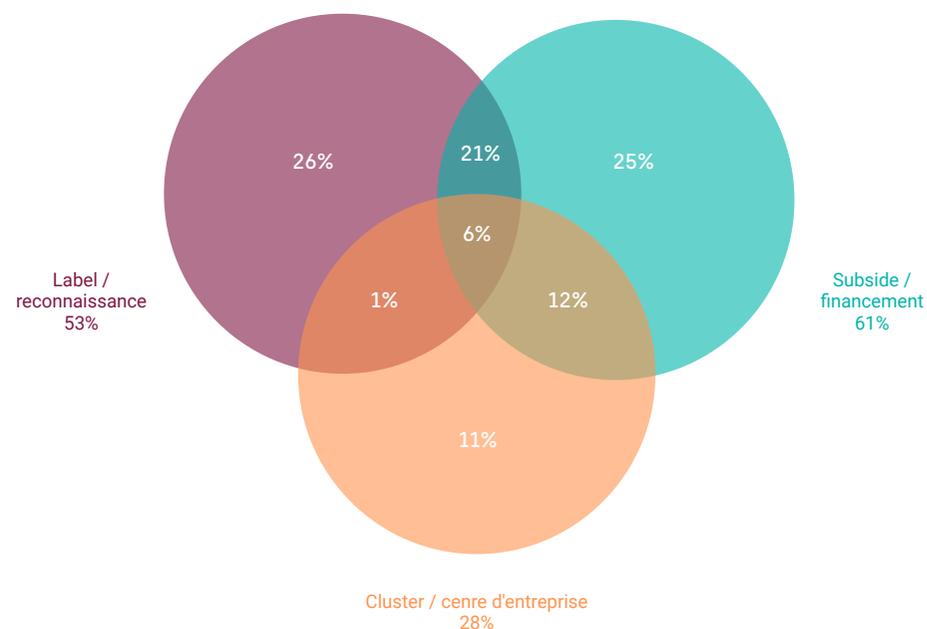
- Les entreprises identifiées comme « exemplaires » connaissent généralement mieux tous les labels ou reconnaissances présentés. Seulement 6% n'en connaissent aucun contre 45% pour les entreprises dites « classiques ». Les entreprises « exemplaires » en connaissent plus de 3.



### Notoriété des clusters

En ce qui concerne les clusters régionaux, il s'avère que ce sont les clusters circlemade.brussels et eco-build.brussels qui sont les plus connus. 6% du total de l'échantillon déclare être affilié à un cluster et 28% pour les entreprises exemplaires.

Description des entreprises exemplaires selon les différents labels, subsides, clusters et centres d'entreprise





## Notoriété des subsides et financements

En moyenne, les sondé.es connaissent moins de deux aides économiques liées à la durabilité. Les primes ou subsides de Bruxelles Environnement liées à l'environnement, l'énergie, le recyclage, la biodiversité, l'appel à projets Good Food et l'appel à projets Be Circular sont les aides qui bénéficient du plus de notoriété.

43% des entrepreneur.euses ne connaissent toutefois aucune aide, soit près de la moitié.

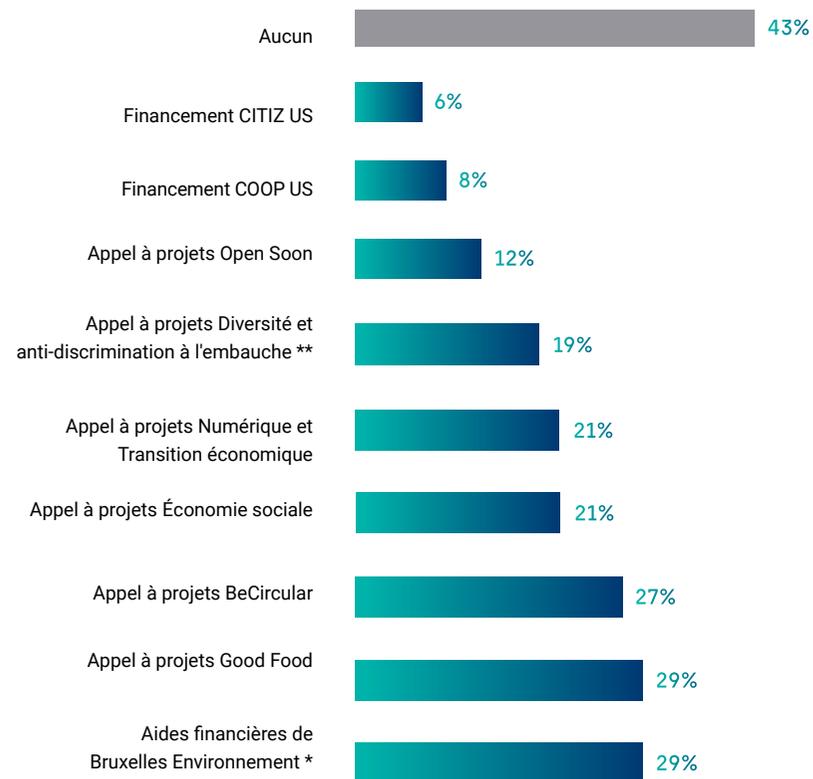
### Focus sectoriel

• Les entreprises du secteur de **l'Horeca** mentionnent un peu plus de subsides ou de financements (2,5 dispositifs cités) que les autres secteurs, principalement les appels à projets Good Food, Open Soon et Be Circular.

### Focus entreprises exemplaires

• Les entreprises identifiées comme «exemplaires» connaissent généralement plus de subsides ou de financements (plus de 3 en moyenne VS 1 pour la cible des entreprises dites «classiques»).

## Connaissance des subsides et des financements



\* Pour mener des actions environnementales en lien avec l'énergie, le recyclage, la biodiversité, etc.

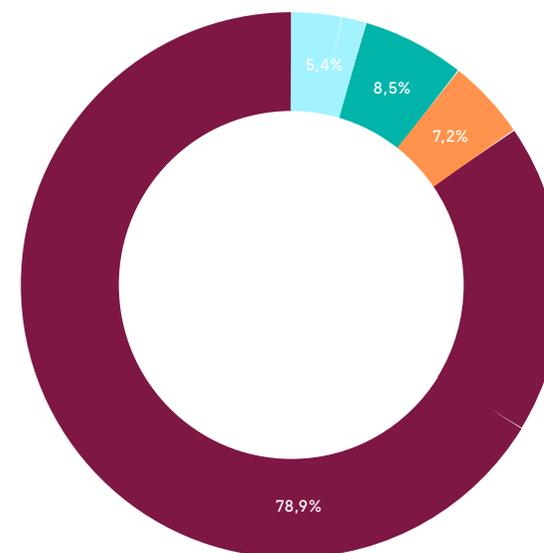
\*\* Lutte contre les discriminations à l'embauche et à la promotion de la diversité

Q : Parmi les différents subsides et financements que je vais vous citer, lesquels connaissez-vous ne serait-ce que de nom ?

À l'instar de la notoriété des labels, reconnaissances et agréments, les plus grandes entreprises connaissent davantage d'aides économiques que les autres. Il est intéressant de noter que les plus grandes entreprises évoquent globalement plus d'aides ou de subventions.

En 2021, 21% les entrepreneur.euses déclaraient ne pas connaître des aides financières en économie circulaire disponibles à Bruxelles.

Une progression positive dans la connaissance des aides financières publiques en économie circulaire est observée puisqu'en 2023, iels sont 27% à déclarer connaître l'appel à projets Be Circular.

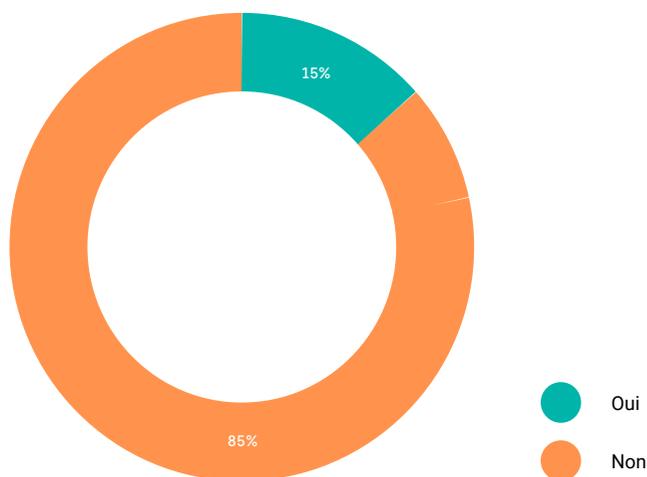


-  Oui, je connais les aides financières publiques en économie circulaire
-  Oui, je connais les acteurs financiers privés qui soutiennent des projets en économie circulaire
-  Je ne sais pas précisément ce qu'il en est
-  Non

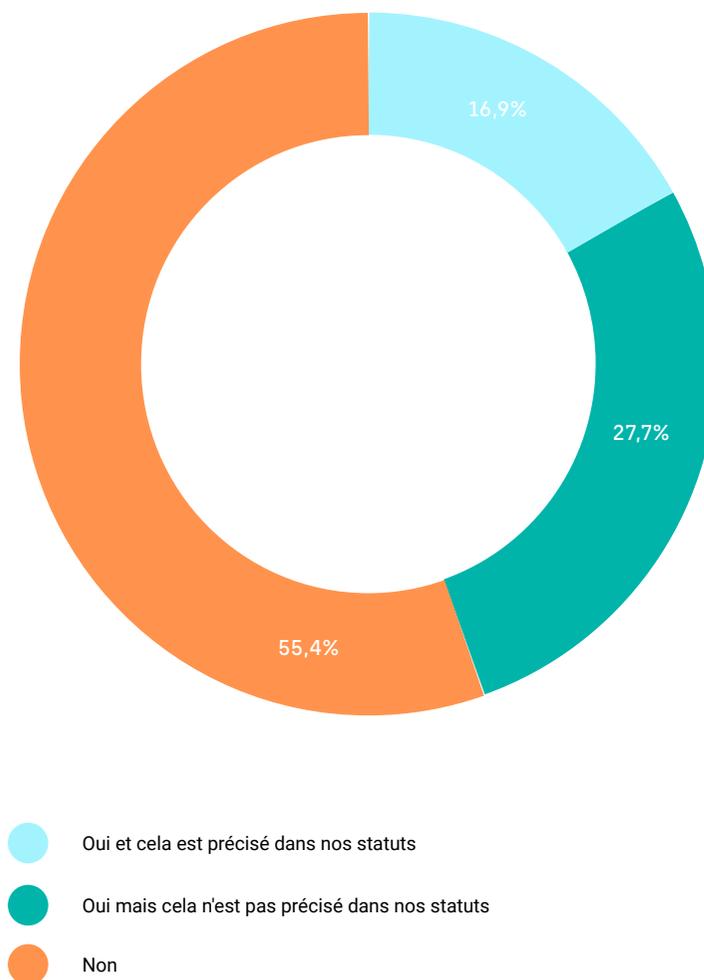
## 5. L'INSCRIPTION D'OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LES STATUTS DES ENTREPRISES

15% des entreprises bruxelloises (hors indépendant.es) déclarent poursuivre des objectifs sociaux et/ou environnementaux qui sont mentionnés dans leurs statuts. Sans surprise, cette tendance est principalement marquée auprès des ASBL (44%) et coopératives ou sociétés en commandite (51%).

Est-il stipulé, dans les statuts de votre entreprise, que votre activité poursuit des objectifs sociaux et/ou environnementaux ?



### Données 2021



En 2021, iels sont 16,9% à indiquer que la poursuite d'une finalité sociale et/ou environnementale est inscrite dans les statuts de l'entreprise. Cette tendance reste donc relativement stable.

## 6. NOTORIÉTÉ DU CONCEPT D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### ÉCONOMIE CIRCULAIRE

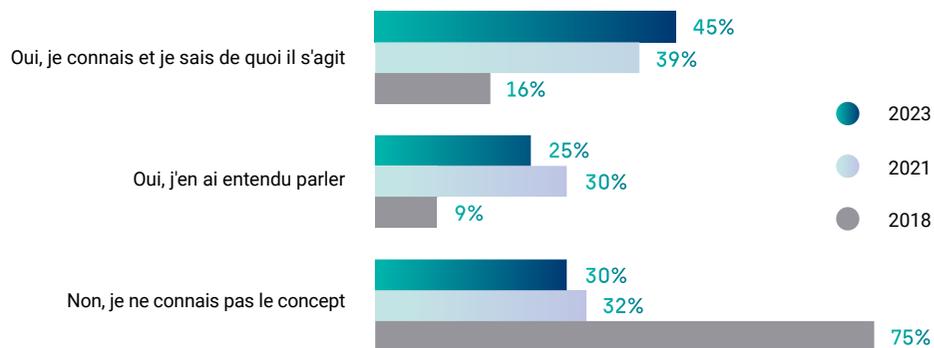
Près de la moitié des répondant.es déclare connaître et comprendre le concept d'économie circulaire et 25% en ont déjà entendu parler. Au total, ce sont 70% des entrepreneur.euses qui connaissent plus ou moins bien le concept. Ceci représente une progression de 5 points par rapport à 2021 et de 28 points par rapport à 2018. Entre 2018 et 2023, le ratio entre les entreprises et indépendant.es qui connaissent le concept et celles ou ceux qui ne le connaissent pas s'est totalement inversé :

- En 2018, seule 1 entreprise sur 4 connaissait le concept d'économie circulaire,
- alors qu'en 2023, près de 3 entreprises sur 4 connaissent le concept d'économie circulaire.

#### Focus entreprises exemplaires

- 83% des entreprises dites « exemplaires » connaissent le concept d'économie circulaire contre 68% pour les entreprises dites « classiques ».

Connaissez-vous le concept d'économie circulaire ?

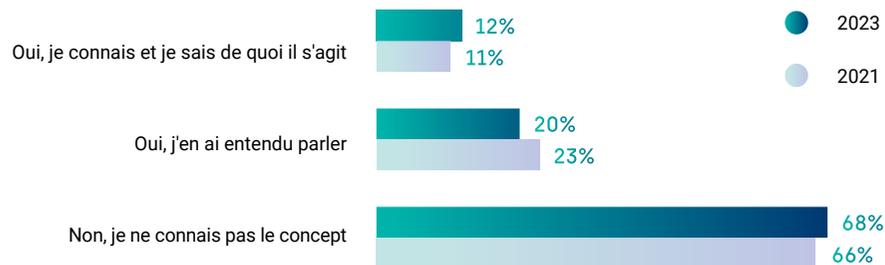


## 7. NOTORIÉTÉ DU CONCEPT D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE



À l'inverse de l'économie circulaire, le concept d'entrepreneuriat social et démocratique est quant à lui largement méconnu des entrepreneur.euses bruxellois.es. (32% entrepreneuriat social et démocratique vs. 70% économie circulaire). À noter que les plus grandes entreprises connaissent davantage le concept que les autres (51% vs 31%).

Connaissez-vous le concept d'entrepreneuriat social et démocratique ?



### Focus sectoriel

- Les entreprises du secteur de la construction sont plus nombreuses que les autres secteurs à **réellement connaître** le concept d'entrepreneuriat social et démocratique (23%).
- Les entreprises du secteur de l'information et de la communication sont plus nombreuses à **avoir entendu parler** du concept (32%)

### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es reconnu.es comme exemplaires sont plus nombreux à déclarer connaître le concept d'entrepreneuriat social et démocratique (52%) alors que seul.es 29% des entreprises et indépendant.es dit.es « classiques » affirment connaître le concept.

## **B. LES ACTIONS DES ENTREPRISES BRUXELLOISES EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION DURABLE DE L'ÉCONOMIE**

### **1. CHIFFRES-CLÉS**

**La satisfaction personnelle et l'amélioration de l'environnement de travail sont les premiers avantages cités par les entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des actions environnementales et/ou sociales.**

Concernant les entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des **actions visant à améliorer leur impact social** : 23% déclarent que leur environnement de travail (implication des employé.es ou partenaires, etc.) s'est amélioré, 23% affirment que cela a permis d'optimiser le positionnement de l'entreprise notamment vis-à-vis de la concurrence et 15% estime en tirent des bénéfices économiques (augmentation du chiffre d'affaire, etc.).

Concernant les entrepreneur.euses qui ont mis en œuvre des **actions visant à améliorer leur impact environnemental** : 47% en tirent de la satisfaction personnelle, 30% déclarent des bénéfices pour l'environnement et 29% estiment que cela leur apporte des avantages économiques et financiers tels que la réduction des coûts ou la création de nouveaux revenus.

**La grande majorité des entrepreneur.euses ne savent pas identifier quelles actions iels pourraient mettre en place pour améliorer leur impact social.**

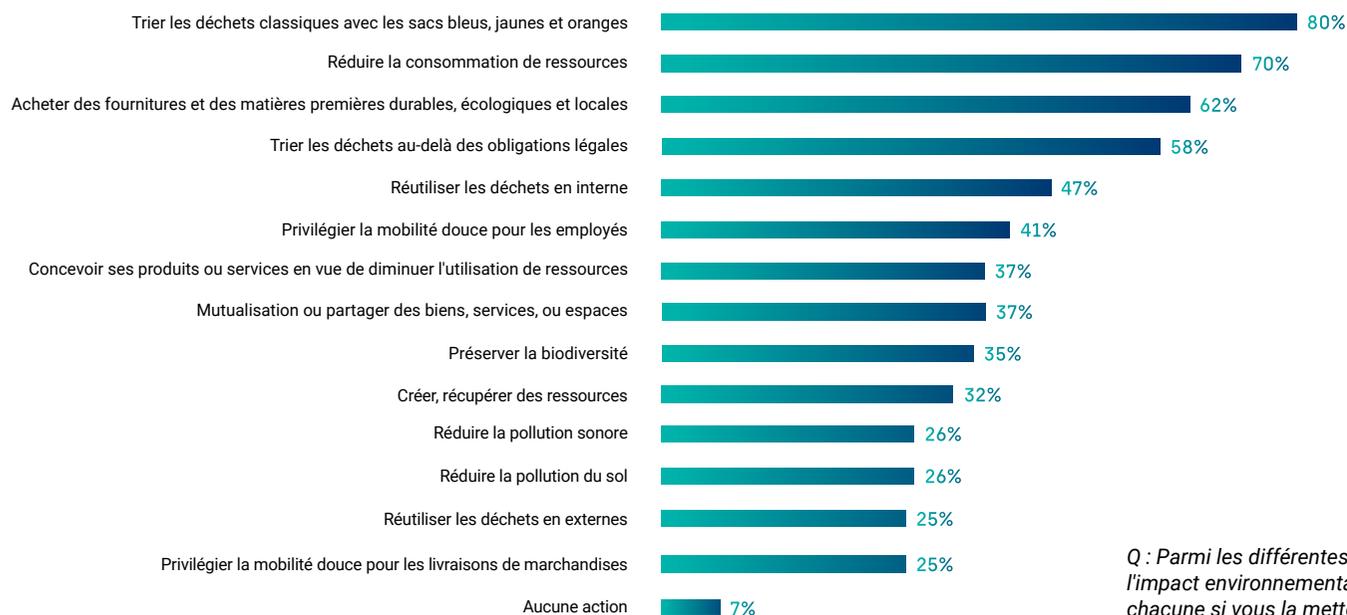
Iels sont 85% à déclarer ne pas savoir quoi mettre en place pour améliorer l'impact social de leur activité. Ce résultat fait écho à la question du manque de connaissance du concept d'entrepreneuriat social et démocratique et des principes liés à ce modèle économique.



## 2. ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SON ACTIVITÉ

Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es mettent en œuvre en moyenne six actions afin de réduire leur impact environnemental. Les actions les plus fréquemment réalisées sont : le tri des déchets classiques avec les sacs bleus, jaunes et oranges, la réduction de la consommation de ressources, l'achat de fournitures et de matières premières durables, écologiques et locales et le tri des déchets au-delà des obligations légales.

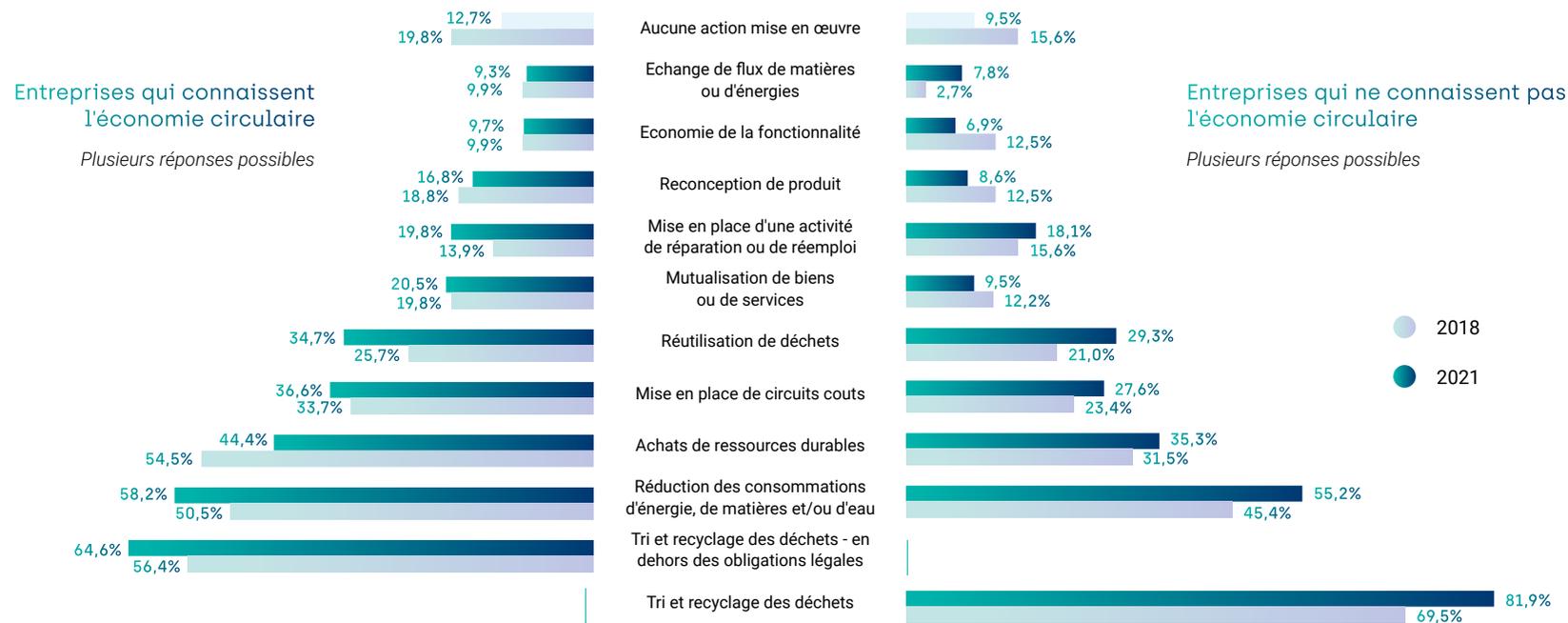
Actions mises en oeuvre par les entreprises et les indépendant.es pour réduire leur impact environnemental



Q : Parmi les différentes actions de réduction de l'impact environnemental, pourriez-vous dire pour chacune si vous la mettez en oeuvre ou non ?

À titre de comparaison, en 2018 et 2021, les trois principales actions mises en œuvre par les entreprises et les indépendant.es bruxellois.es pour améliorer l'impact environnemental de leur activité économique sont identiques . Il s'agit :

- Du tri obligatoire des déchets ;
- De la réduction des consommations de ressources (énergie, matières, eau,...) ;
- De l'achat de fournitures et de matières premières durables, écologiques et locales.

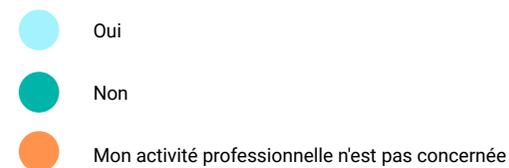
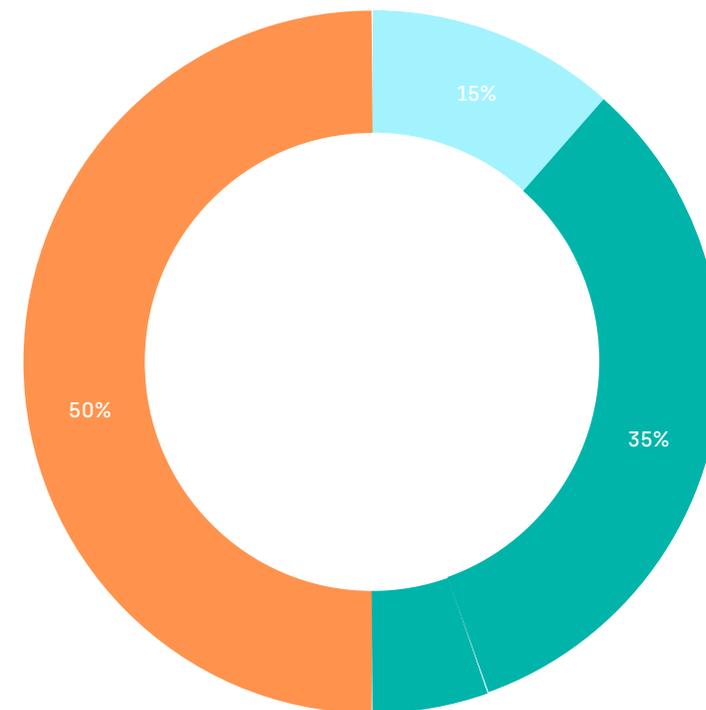


### Focus sur un modèle économique circulaire : l'économie de la fonctionnalité ou économie d'usage

15% des entreprises déclarent proposer de la location comme alternative à la surconsommation. Cependant, la moitié des entreprises et indépendant.es estime que la location ne peut être mise en œuvre dans le cadre de leur activité. Toutefois, les grandes entreprises mettent davantage en œuvre cette pratique.

À titre de comparaison, en 2018 et 2021, les entreprises et indépendant.es qui connaissent le concept d'économie circulaire étaient, respectivement 9,9% et 9,7%, à déclarer avoir mis en œuvre le modèle de l'économie de la fonctionnalité.

Votre activité professionnelle propose-t-elle également de la location en plus de la vente de produits afin d'éviter la surconsommation (ex : louer des outils plutôt que de les vendre, louer des vélos plutôt que de les vendre, etc.) ?



### 3. ACTIONS ENTREPRISES POUR AMÉLIORER L'IMPACT SOCIAL DE SON ACTIVITÉ

Le graphique ci-dessous reprend différentes actions qui peuvent améliorer l'impact social des entreprises et indépendant.es bruxellois.es. Appliquer un prix juste, privilégier les partenaires locaux et créer un environnement inclusif pour les employé.es et le(s) client.es sont des pratiques adoptées par plus de la moitié des entreprises et entrepreneur.euses bruxellois.es. Les entreprises de plus grande taille s'avèrent être plus actives dans l'amélioration de l'impact social. Attention, ces résultats sont à considérer avec précaution car la base ayant répondu à cette question est relativement faible.

Parmi la liste ci-dessous, les répondant.es mettent en œuvre près de 5 actions améliorant l'impact social de leur activité.

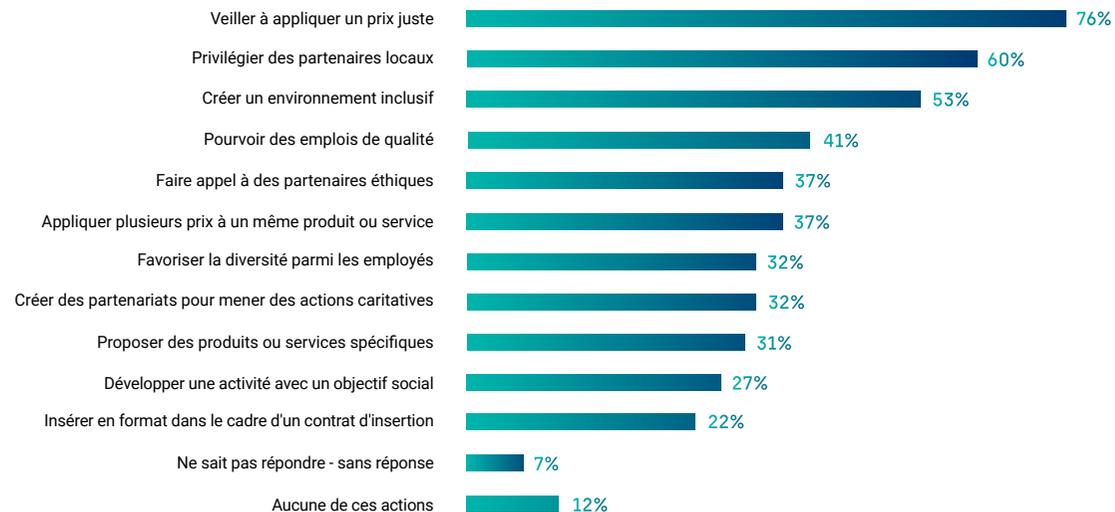
#### Focus sectoriel

• Ce sont les secteurs du **commerce et de l'automobile**, de **l'information et de la communication** et de **l'Horeca** qui agissent le plus pour améliorer l'impact social.

#### Focus entreprises exemplaires

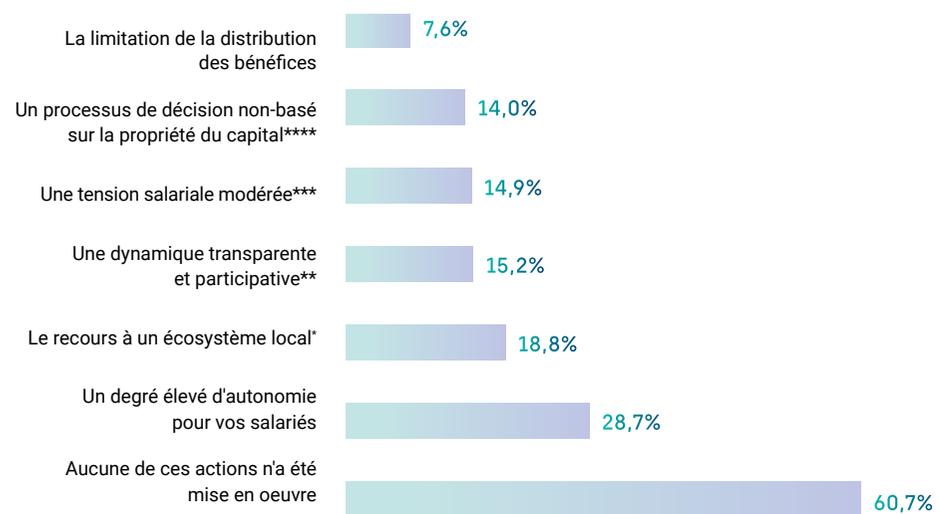
• Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es reconnu.es comme exemplaires mettent davantage d'actions relevant de l'entrepreneuriat social et démocratique en œuvre que les entreprises dites « classiques ». Parmi les actions, iels privilégient les partenariats locaux (82%).

Actions mises en œuvre par les entreprises et indépendant.es pour améliorer leur impact social



Q : Parmi les différentes actions qui améliorent l'impact social, pourriez-vous dire pour chacune si vous la mettez en œuvre ou non ?

En 2021, iels étaient 60,7% à déclarer ne mettre aucune action en œuvre contre 19% en 2023, ce qui représente une belle évolution.



\* i.e. des fournisseurs, clients, partenaires, usagers, bénéficiaires,... locaux

\*\* impliquant différentes parties prenantes dans la gouvernance de l'entreprise (conseil d'administration, etc.), à l'image du supermarché coopératif BeesCoop

\*\*\* 1 à 4 maximum entre la rémunération la plus basse et la plus haute

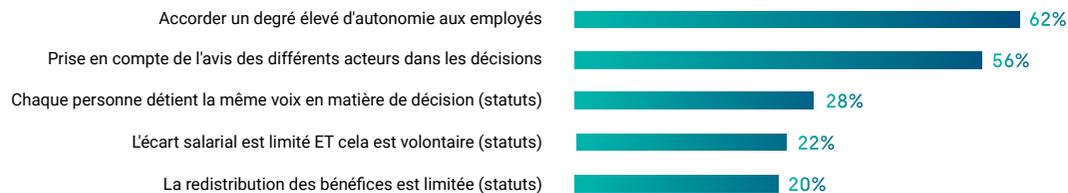
\*\*\*\* i.e. 1 homme = 1 voix



### Focus sur la gouvernance participative

Il est intéressant de constater que plus de la moitié des entreprises bruxelloises (avec au moins 1 collaborateur.trice) sont sensibles à l'autonomie de leurs employé.es et veillent à prendre en compte et consulter l'avis des différentes parties prenantes (client.es, employé.es, fournisseur.euses) dans leurs décisions. Ce sont les plus grandes entreprises qui garantissent une grande autonomie à leur employé.es.

#### Actions mises en oeuvre en lien avec un processus de gouvernance démocratique



Q : Parmi les différentes actions qui peuvent être mises en place dans le cadre d'un processus de gouvernance démocratique et participative, pourriez-vous me dire pour chaque si vous avez mis des choses en oeuvre ou non ?

#### Focus sectoriel

- C'est dans le **secteur du commerce et de l'automobile** que l'on veille le plus à une distribution limitée des bénéfices (32% vs 20%).

#### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es reconnu.es comme « exemplaires » appliquent davantage le principe « une personne égal une voix » au sein des organes de décision (47% vs 28%).

#### Focus sur la structure juridique

- Les sociétés anonymes (SA) accordent un degré d'autonomie plus élevé à leurs employé.es (83% vs 62%).
- Les coopératives ou sociétés en commandite sont plus nombreuses à veiller à une distribution limitée des bénéfices (46% vs 20%) et à accorder la même voix aux collaborateur.trices au sein des organes décisionnels (57% vs 28%).

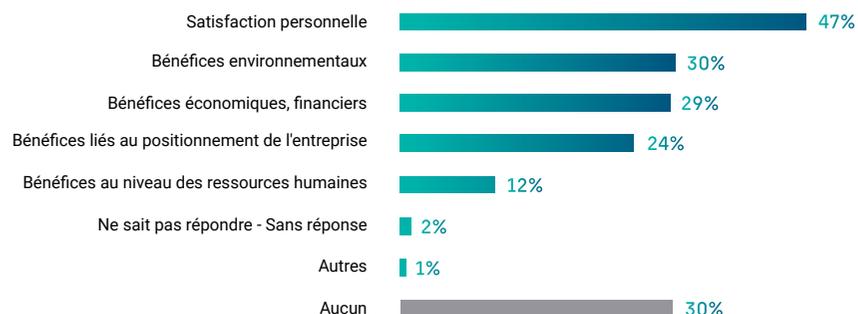
#### 4. BÉNÉFICES PERÇUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRENEUR.EUSES QUI METTENT EN OEUVRE DES ACTIONS AMÉLIORANT L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LEUR ACTIVITÉ



##### Bénéfices perçus

Le graphique ci-dessous illustre les bénéfices tirés par les entrepreneur.euses ayant mis en œuvre au minimum une action environnementale. Les 4 principaux bénéfices dégagés des actions mises en œuvre sont : la satisfaction personnelle, les bénéfices environnementaux, économiques et financiers et les bénéfices liés au positionnement de l'entreprise. Les plus grandes entreprises affirment quant à elles en tirer des avantages liés au positionnement de l'entreprise et aux ressources humaines.

Bénéfices tirés de la mise en oeuvre  
d'une ou plusieurs actions liées à l'impact environnemental



Q : Quel(s) bénéfice(s) avez-vous tirés de la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions liées à votre impact environnemental ?

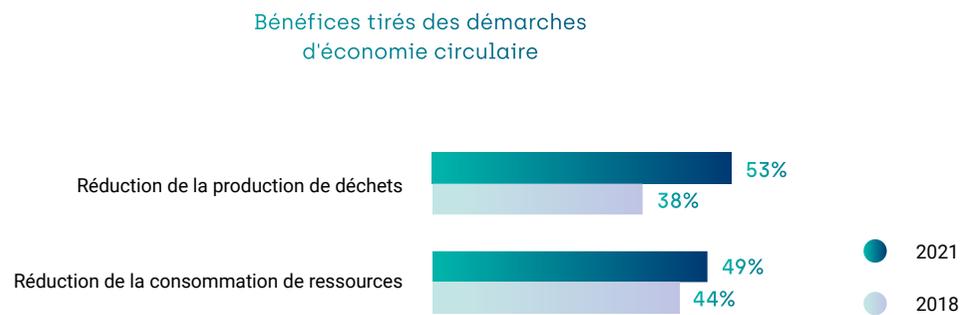
##### Focus sectoriel

- Les entreprises des **secteurs du commerce et de l'automobile** (41%) ainsi que de la **construction** (40%) sont plus nombreuses à ne tirer aucun bénéfice de la mise en œuvre d'actions.
- Alors que le **secteur des services** tire davantage de bénéfices au niveau des ressources humaines (27%), **Horeca** relève une plus grande satisfaction personnelle (73%) et plus de bénéfices environnementaux (51%).
- Les bénéfices économiques et financiers sont principalement évoqués par les entreprises des **autres secteurs** (transports, logistique ; arts, spectacles et activités récréatives ; santé humaine et action sociale ; immobilier ; autres).

##### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises et indépendant.es identifié.es comme « exemplaires » tirent nettement plus de bénéfices que les entreprises dites « classiques ». Seul.es 9% n'en tirent aucun bénéfice, contre 33% pour les entreprises dites « classiques ».

En 2018 et 2021, les deux principaux bénéfices évoqués par les entreprises et les indépendant.es bruxellois.es étaient d'ordre environnementaux :

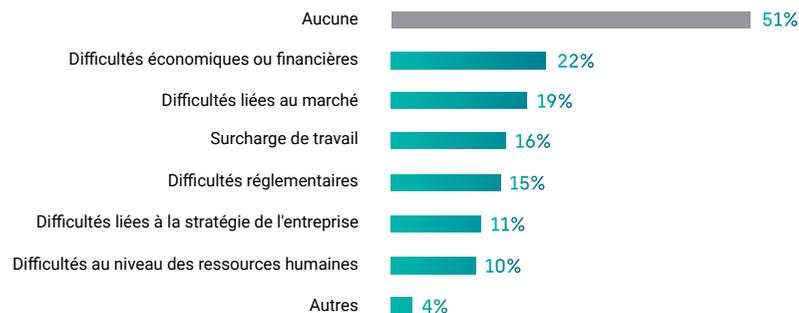




## Difficultés rencontrées

La moitié des entreprises ayant mis en œuvre au moins une action environnementale n'a pas rencontré de difficulté propre à la mise en place de celle-ci. Pour l'autre moitié des répondant.es, aucune difficulté ne se distingue particulièrement. Les entreprises de plus de 10 travailleur.euses ont quant à elles rencontré plus de difficultés et majoritairement au niveau de la stratégie de l'entreprise.

Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre d'actions de réduction de l'impact environnemental



Q : Quelle(s) difficulté(s), parmi les suivantes, avez-vous rencontrée(s) lors de la mise en œuvre de ces actions ?



## Focus sectoriel

• Alors que la mise en œuvre d'actions environnementales a été plus confortable pour les entreprises de **l'information et de la communication** (82% n'ont rencontré aucune difficulté), ce fut l'inverse pour le secteur de **l'Horeca** qui a eu plus de difficultés économiques ou financières (42%), ainsi qu'une plus grande surcharge de travail (47%).

• La **construction** ainsi que les **autres secteurs** (transports, logistique ; arts, spectacles et activités récréatives ; santé humaine et action sociale ; immobilier ; autres) ont aussi rencontré généralement plus de difficultés et ce sont les problèmes liés aux ressources humaines qui ressortent plus particulièrement pour la construction (22%) alors que pour les autres secteurs, ce sont les problèmes réglementaires (29%) et propres au marché (32%).

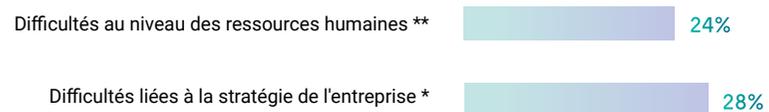


## Focus entreprises exemplaires

• Les entreprises et indépendant.es exemplaires ont rencontré nettement plus de difficultés dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire leur impact environnemental (seul.es 17% n'ont rencontré aucune difficulté). À contrario, les entreprises dites « classiques » ont rencontré moins de difficultés : 54% n'a rencontré aucune difficulté contre 51% pour l'échantillon global.

En 2018, les principales difficultés rencontrées étaient d'ordre stratégique ou au niveau des ressources humaines. En 2021, les entreprises et indépendant.es bruxellois.es ont principalement rencontré des difficultés d'ordre économique ou financier ainsi que stratégique.

#### Difficultés rencontrées en 2018



\* Difficultés à identifier les actions à mettre en oeuvre

\*\* Manque de temps

#### Difficultés rencontrées en 2021



\* Manque d'incitations financières

\*\* Difficultés à identifier des opportunités de collaboration et à les mettre en oeuvre

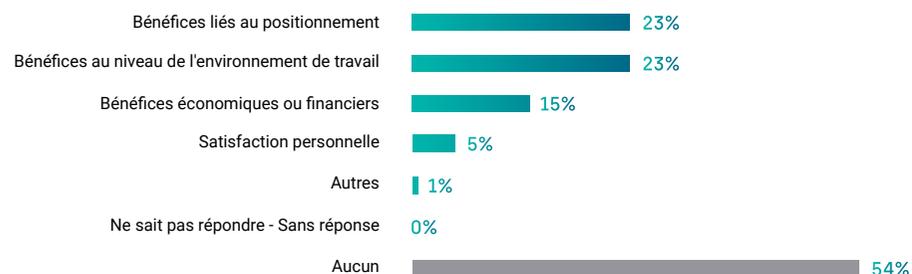
## 5. BÉNÉFICES PERÇUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRENEUR.EUSES QUI METTENT EN OEUVRE DES ACTIONS AMÉLIORANT L'IMPACT SOCIAL DE LEUR ACTIVITÉ



### Bénéfices perçus

Le graphique ci-dessous met en évidence les bénéfices perçus par la mise en œuvre d'actions améliorant l'impact social de l'activité économique des entreprises et des indépendant.es. Les trois principaux avantages qui découlent de ces actions sont : les bénéfices liés à l'environnement de travail (bien-être au travail, implication des travailleur.euses, etc.), les bénéfices liés au positionnement de l'entreprise et enfin les bénéfices économiques. Les plus grandes entreprises tirent davantage de bénéfices liés à leurs actions améliorant leur impact social que les entreprises de plus petite taille.

Bénéfices tirés de la mise en oeuvre d'une ou plusieurs actions liées à l'impact social



Q : Quel(s) bénéfice(s) avez-vous tirés de la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions liées à votre impact social ?

### Focus sectoriel

- C'est dans le secteur de **Horeca** que les entreprises et indépendant.es bruxellois.es identifient le plus de bénéfices découlant d'actions visant à améliorer leur impact social, notamment au niveau de la satisfaction personnelle (20% vs 5%).

### Focus entreprises exemplaires

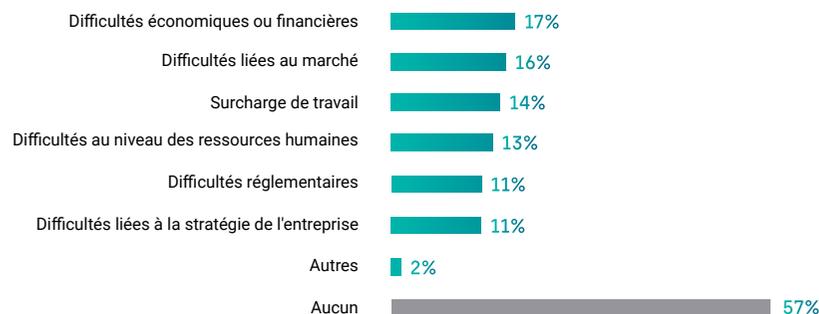
- Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es reconnu.es comme exemplaires identifient davantage de bénéfices que les entreprises dites « classiques ». Seulement 26% n'y voient aucun bénéfice.



## Difficultés rencontrées

Près de la moitié des sondé.es a rencontré des difficultés liées à la mise en œuvre d'actions visant à améliorer leur impact social. Notamment des difficultés économiques, financières ou liées au marché. Les entreprises de plus grande taille sont celles qui déclarent avoir rencontré le plus de difficultés.

### Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des actions visant à améliorer l'impact social



Q : Quelle(s) difficulté(s), parmi les suivantes, avez-vous rencontrée(s) lors de la mise en œuvre de ces actions ?

### Focus sectoriel

• Ce sont les entreprises de **Horeca** et des **autres secteurs** (transports, logistique ; arts, spectacles et activités récréatives ; santé humaine et action sociale ; immobilier ; autres) qui ont rencontré le plus de difficultés.

### Focus entreprises exemplaires

• Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es reconnu.es comme « exemplaires » ont rencontré davantage de difficultés que les entreprises dites « classiques ». Seul.es 27% n'ont rencontré aucune difficulté contre 57% pour l'échantillon global.

## C. LES BESOINS DES ENTREPRENEUR.EUSES POUR RENDRE LEUR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE SUR LE PLAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

### 1. CHIFFRES-CLÉS

**58% des entrepreneur.euses considèrent que la législation devrait être plus contraignante.**

Près de 6 entreprises et indépendant.e.s bruxelloises sur 10 souhaitent que le cadre réglementaire soit plus strict en matière d'impact social et environnemental afin de rendre leurs activités économiques plus durables.

NB : Cette question n'avait pas été posée en 2021.

**Plus de la moitié des entreprises et indépendant.es souhaitent recevoir une aide régionale gratuite pour transformer durablement leur activité.**

Plus de **50%** des entrepreneur.euses sont désireux.ses de recevoir une aide gratuite (sous forme d'accompagnement et/ou de financement) pour améliorer leur impact environnemental et social.

Plus spécifiquement, **44%** sont intéressé.es par une aide pour réduire leur impact environnemental, **34%** pour améliorer leur impact social et **28%** pour améliorer leur impact environnemental et social.

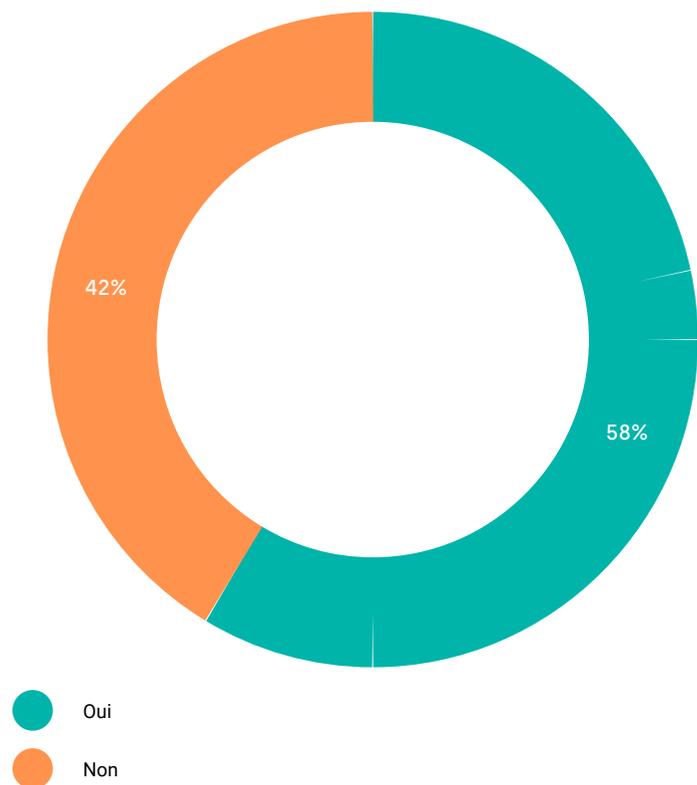
**Iels sont 73% à ne pas connaître les aides financières régionales permettant de transformer durablement leur activité.**

Tel qu'en 2021, plus de 7 entrepreneur.euses sur 10 ne sont pas informé.es des aides régionales permettant de financer leurs actions en matière d'impact social et environnemental. Les aides à l'expansion économique ont été réformées en mars 2024. Un travail important a été fourni par Bruxelles Economie Emploi afin de rendre les aides plus lisibles et accessibles via une plateforme en ligne permettant à chaque entreprise ou indépendant.e de consulter les aides au(x)quel(les) iel peut prétendre sur base de son numéro d'entreprise. De même, toutes les aides liées à la transformation durable des entreprises sont reprises sur le site de hub.info. A noter cependant que 14 % de l'échantillon total a reçu une aide financière.

## 2. DES ENTREPRISES FAVORABLES À UNE LÉGISLATION PLUS CONTRAIGNANTE

Près de 6 entreprises et indépendant.es sur 10 (58%) pensent que la législation devrait être plus contraignante pour rendre l'économie bruxelloise plus durable.

Pensez-vous que la législation devrait être plus contraignante pour pousser les entreprises à devenir plus durable au niveau social et environnemental ?

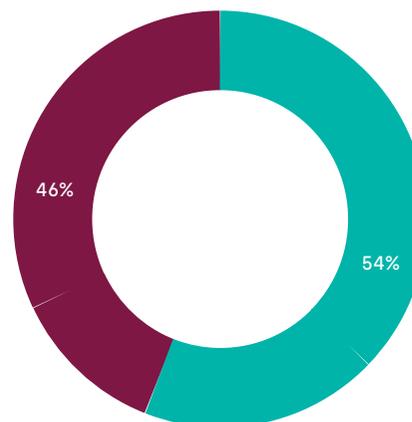


### Focus entreprises exemplaires

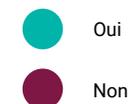
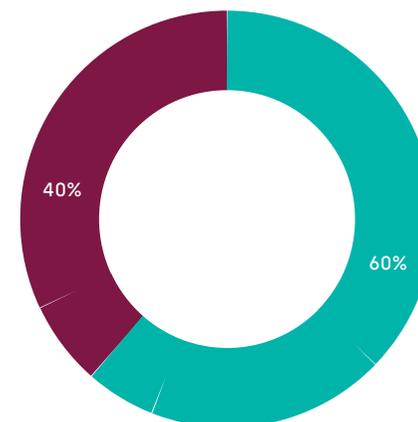
- Les entreprises identifiées comme «exemplaires» sont plus nombreuses à souhaiter que la législation devienne plus contraignante (73%).

Les résultats sont relativement similaires en comparant les secteurs prioritaires définis dans le Programme Régional en Economie Circulaires aux autres secteurs.

Secteurs prioritaires



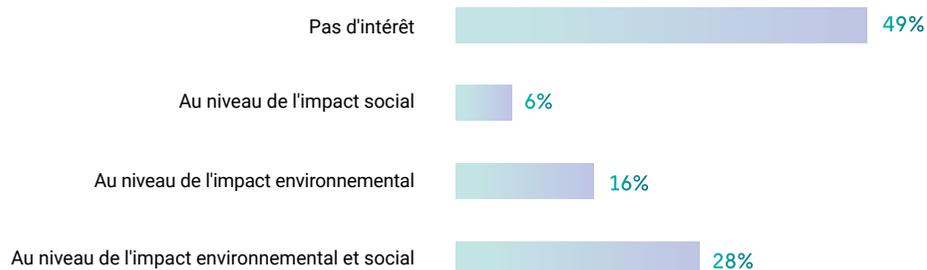
Autres secteurs



### 3. UN INTÉRÊT MESURÉ ENVERS LES AIDES RÉGIONALES RELATIVES À LA DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Plus d'une entreprise et indépendant.e bruxellois.e sur deux (51%) est intéressé.e de recevoir une aide régionale gratuite en vue d'améliorer son impact environnemental (44%) ou social (34%). 28% marquent un intérêt pour la dimension sociale et environnementale.

Seriez-vous intéressé de recevoir une aide gratuite (accompagnement et/ou financement) de la Région afin d'améliorer votre impact social et réduire votre impact environnemental ?



#### 🔍 Focus sectoriel

- Les entreprises du secteur de **Horeca** ont un intérêt particulièrement marqué pour ce type d'aide : 74% déclarent être intéressés de recevoir une aide gratuite sur le plan environnemental et/ou social.
- Les entreprises du secteur du **commerce et de l'automobile** montrent davantage d'intérêt pour une aide régionale gratuite visant à améliorer à la fois l'impact environnemental **et** social (42%).

#### 🔍 Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises identifiées comme « exemplaires » ont bien entendu un intérêt plus marqué pour recevoir une aide de la Région bruxelloise en lien avec la transition économique.

#### 4. INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES RÉGIONALES

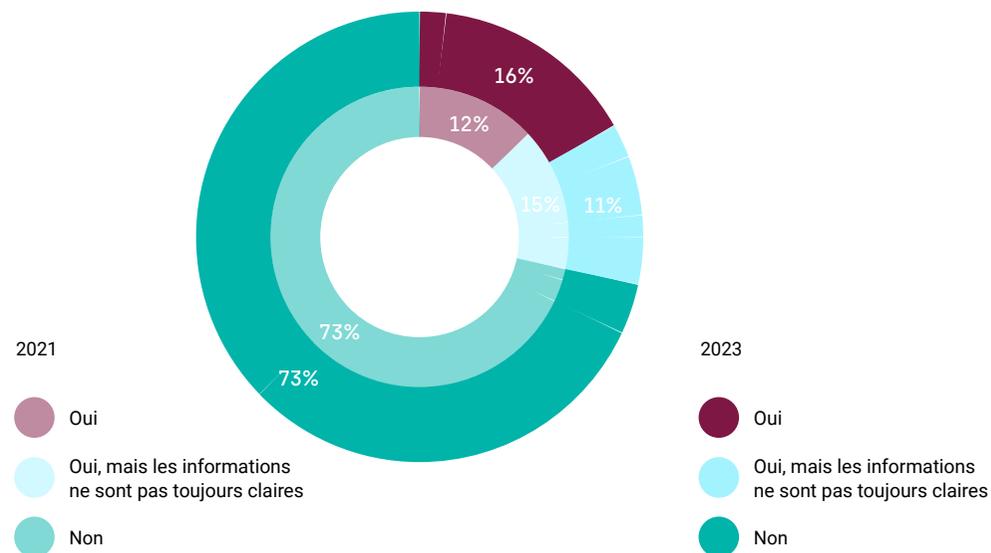
Les entrepreneur.euses paraissent relativement peu informé.es quant aux aides financières régionales, que ce soit pour améliorer leur impact social ou environnemental. En effet,  $\frac{3}{4}$  des répondant.es déclarent ne pas connaître les aides régionales relatives à la durabilité. Cela est d'autant plus marqué chez les entreprises de moins de 10 travailleur.euses (74% pour les entreprises de moins de 10 travailleur.euses contre 43% pour les entreprises de plus de 10 travailleur.euses).

Cette tendance reste stable par rapport à 2021. Toutefois, iels sont moins nombreux.ses à trouver que les informations relatives aux aides financières régionales ne sont pas claires.

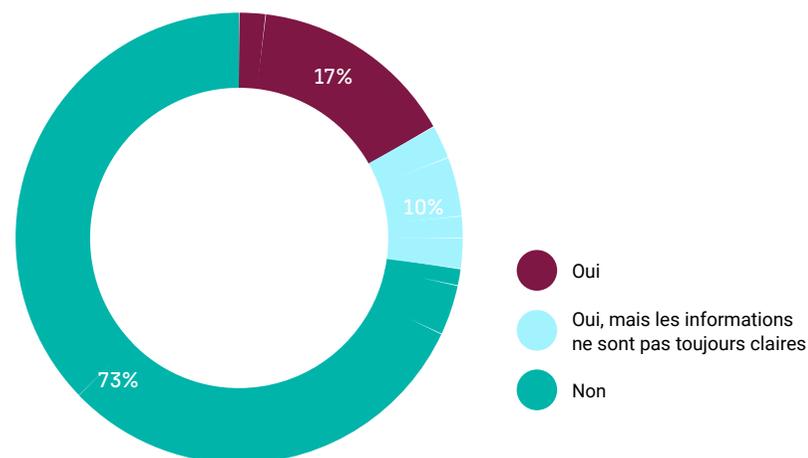
##### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises dites classiques sont très peu nombreuses à connaître les aides financières permettant de réduire leur impact environnemental (76% déclarent ne pas être informées des aides contre 38% pour les entreprises exemplaires).

Êtes-vous informé des différentes aides financières de la Région de Bruxelles-Capitale pour réduire votre impact environnemental ?



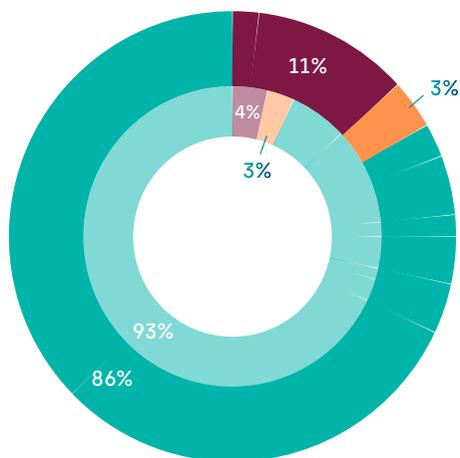
Êtes-vous informé des différentes aides financières de la Région de Bruxelles-Capitale pour améliorer votre impact social ?



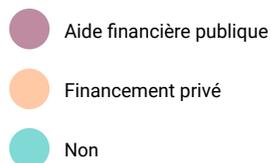
## 5. ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES

11% des entreprises mentionnent avoir reçu des aides financières publiques pour leur démarche de réduction d'impact environnemental. Ce sont principalement les plus grandes entreprises (32% vs 11% pour la totalité de l'échantillon) qui en ont bénéficié. Concernant le financement privé ce sont aussi les plus grandes entreprises qui en ont davantage bénéficié (NB : base faible).

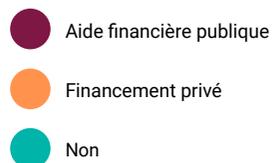
Avez-vous eu accès à des aides financières pour mettre en oeuvre votre démarche de réduction d'impact environnemental ?



2021



2023



### Focus sectoriel

- Le secteur de la **construction** est celui qui a le plus bénéficié des aides financières publiques (20%).
- Les entreprises du **secteur des services** ont été plus nombreuses à bénéficier d'un financement privé (8%).

### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises et indépendant.es bruxellois.es exemplaires sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une aide financière : 34% ont bénéficié d'une aide publique et 9% d'un financement privé.

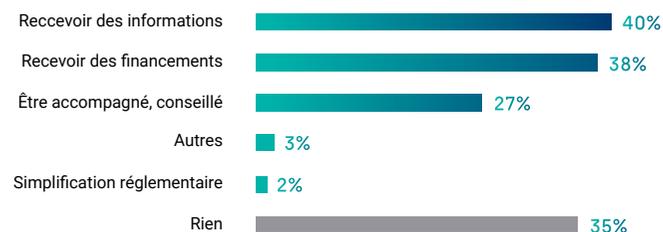
## 6. BESOINS EXPRIMÉS POUR METTRE EN ŒUVRE D'AVANTAGE D'ACTIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES



### Impact environnemental

Alors qu'un tiers des répondant.es ne reconnaît aucun besoin, recevoir des informations, des financements et un accompagnement apparaissent comme étant les trois principaux éléments nécessaires pour rendre leur activité économique plus durable.

Besoins pour mettre en oeuvre davantage d'actions pour réduire l'impact environnemental



Q : Quels sont vos besoins pour mettre en œuvre davantage d'actions pour réduire votre impact environnemental ?

### Focus sectoriel

- Les entreprises de **Horeca** sont plus nombreuses à souhaiter recevoir des financements (61%), tout comme le secteur du **commerce et de l'automobile** (50%). Les entreprises du secteur de **Horeca** sont aussi plus nombreuses à déclarer avoir été accompagnées, conseillées (43%).
- Les entreprises du secteur de **l'information et de la communication** sont plus nombreuses à mentionner qu'elles n'ont besoin de rien pour mettre en œuvre davantage d'actions de réduction d'impact environnemental (52% vs 35% pour le total de l'échantillon).

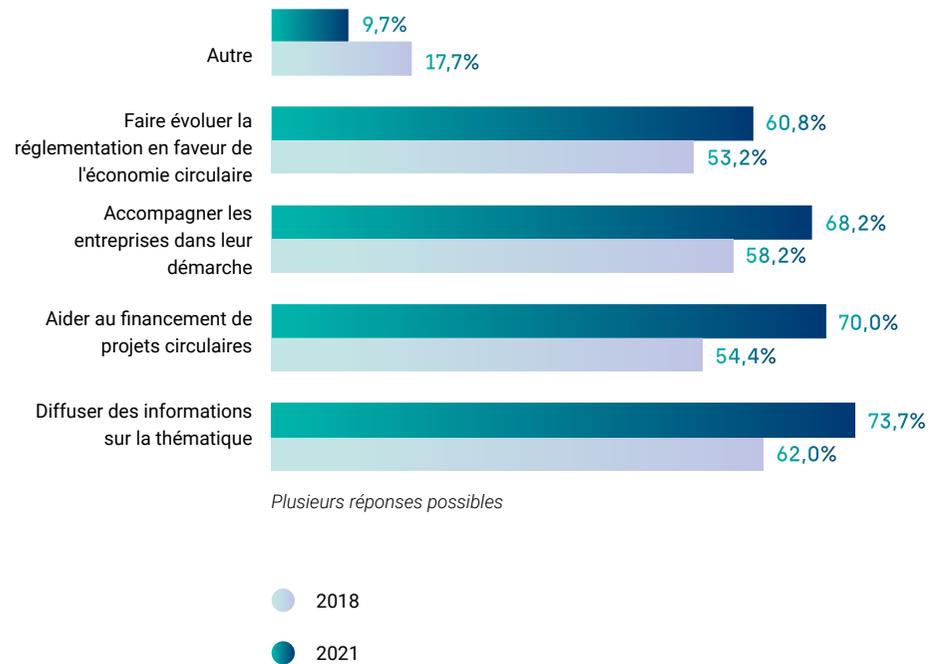
### Focus entreprises exemplaires

- Les entreprises dites classiques évoquent moins de besoins que les autres entreprises. 36% déclarent n'avoir besoin de rien contre seulement 20% des entreprises exemplaires.

À titre de comparaison, en 2018 et 2021, les entreprises et indépendant.es bruxellois.es mentionnaient aussi que leurs deux principaux besoins étaient de :

- Diffuser des informations ;
- Aider au financement de projets.

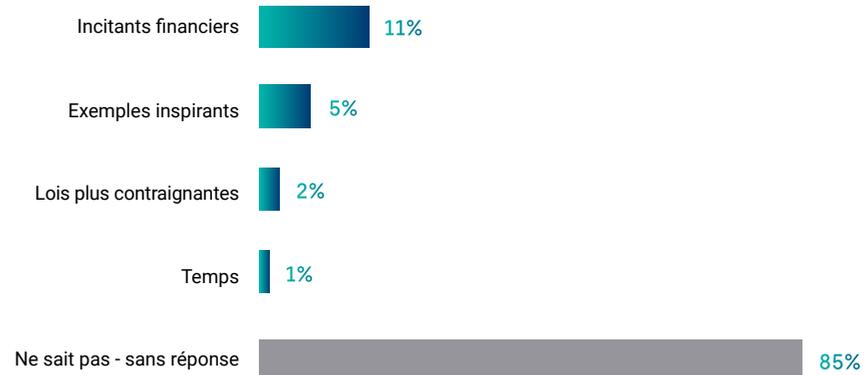
Entreprises qui connaissent l'économie circulaire  
et qui l'ont mise en œuvre



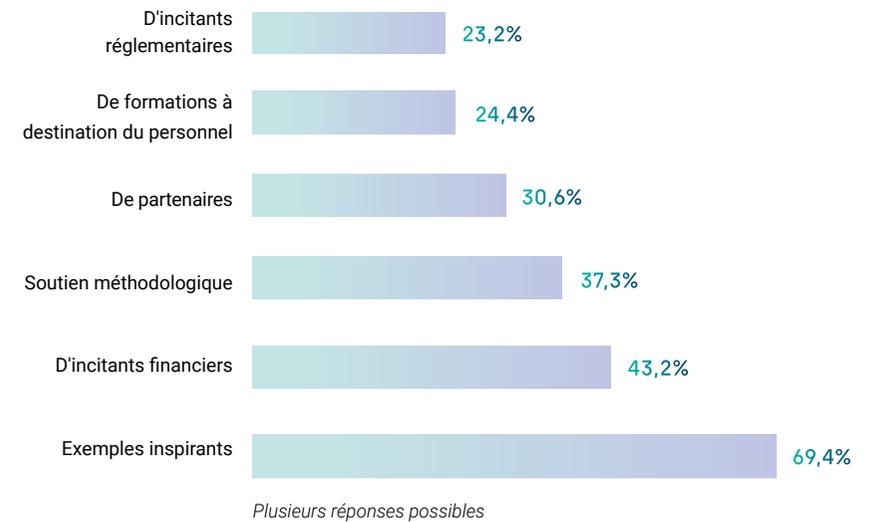
## Impact social

La grande majorité des répondant.es ne reconnaît aucun besoin pour pouvoir mettre en œuvre des actions d'amélioration de l'impact social. Les 15% qui répondent positivement à la question déclarent avoir besoin d'incitants financiers (11%) et d'exemples inspirants (5%).

### Besoins pour mettre en oeuvre davantage d'actions pour améliorer l'impact social



En 2021, c'était également les exemples inspirants et les incitants financiers qui étaient les plus cités par les entreprises et indépendant.es comme éléments nécessaires pour améliorer leur impact social.

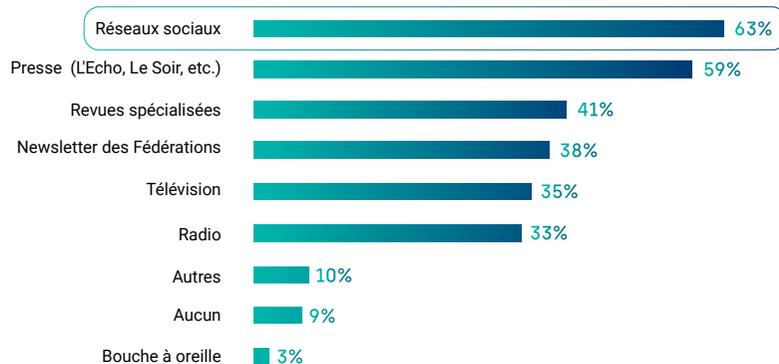




**La presse écrite et les réseaux sociaux :  
deux canaux à privilégier pour informer les entreprises  
et indépendant.es bruxellois.es en matière de durabilité**

Les entrepreneur.euses utilisent différents canaux de communication pour se tenir informé.es de ce qui se passe dans leur secteur d'activité. Les réseaux sociaux et la presse écrite sont les canaux les plus plébiscités. Parmi les réseaux sociaux, c'est Facebook qui est le plus utilisé par les entrepreneur.euses bien avant LinkedIn.

Canaux de communication utilisés pour se tenir informé.e  
de ce qui se passe dans son secteur d'activité



Q : Parmi les différents canaux que je vais vous citer, par lesquels vous tenez-vous informé(e) de ce qui se passe dans votre secteur d'activité ?

**Focus sectoriel**

- Les entreprises du **secteur de l'information et de la communication** recourent massivement à la presse écrite pour s'informer (78% vs 59% pour l'échantillon total).

**Focus sur les réseaux sociaux**



**Focus entreprises exemplaires**

- Les entreprises identifiées comme « exemplaires » sont moins nombreuses à s'informer via la presse que les entreprises dites « classiques ».

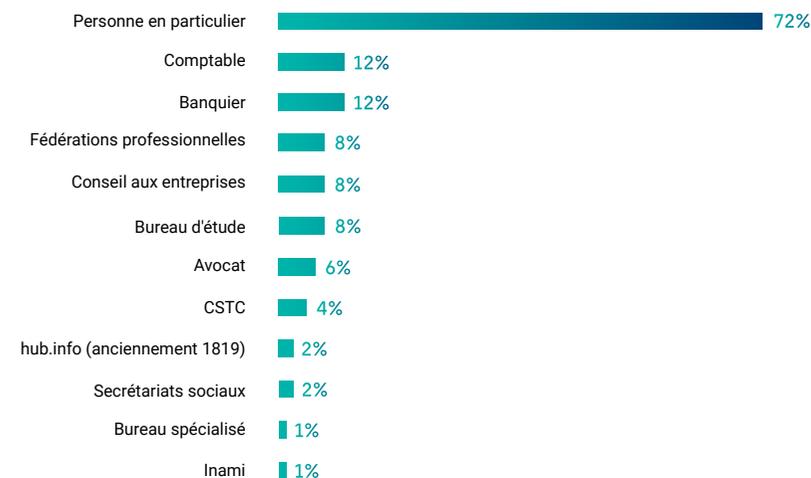
## 7. ACTEUR.TRICES AUXQUEL.LES LES ENTRE- PRENEUR.EUSES S'ADRESSERAIENT POUR TROUVER DE L'INFORMATION OU DU SOUTIEN<sup>3</sup>



### *Impact environnemental*

Le graphique à droite reprend les types d'acteur.trices que les entrepreneur.euses solliciteraient pour obtenir de l'aide ou de l'information pour améliorer l'impact environnemental de leur activité. À nouveau, la plupart des entrepreneur.euses n'identifie spontanément aucun contact en particulier pour fournir cette aide ou information. Mais parmi la faible part des entrepreneur.euses qui identifie un.e acteur.trice pertinent.e pour l'aider dans ses démarches, ce sont les banquiers et les comptables qui sont les premiers cités.

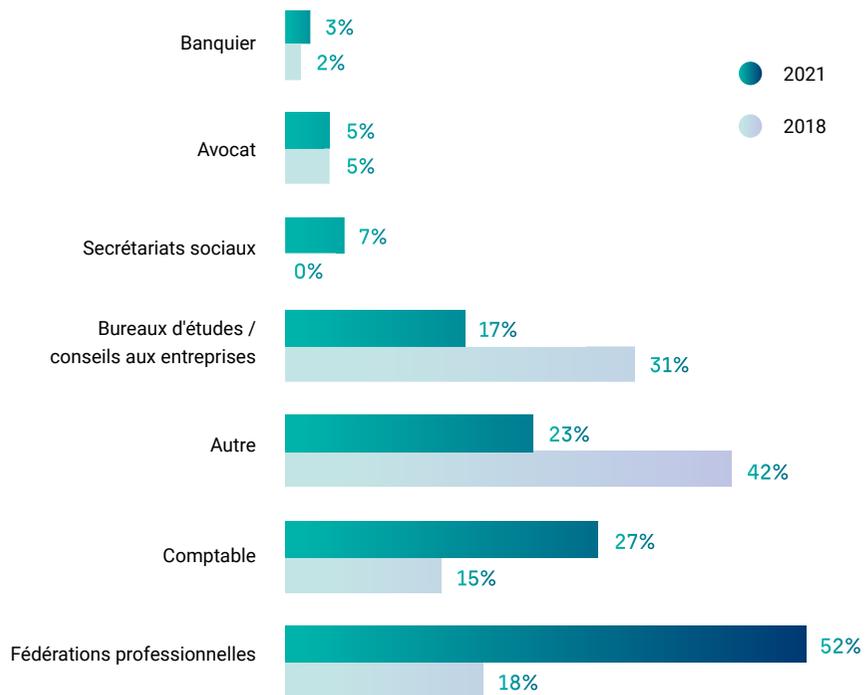
À qui vous adresseriez-vous si vous aviez besoin d'aide ou d'informations pour réduire l'impact environnemental de votre activité ?



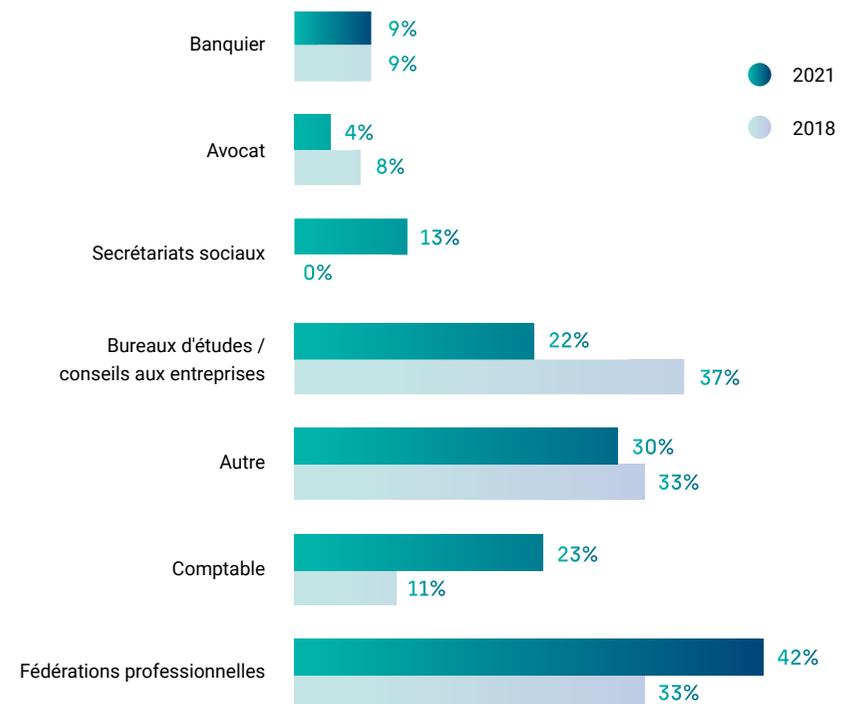
<sup>3</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec un point d'attention : la majorité des entreprises et indépendant.es bruxellois.es mettant en œuvre au moins une action pour réduire leur impact environnemental, ce graphique illustre les réponses de 44 répondant.es, seulement.

À titre de comparaison, en 2018 et 2021, ce sont les fédérations professionnelles vers qui les entrepreneur.es déclaraient se tourner pour obtenir de l'aide dans leur démarche de réduction d'impact environnemental :

Acteurs vers lesquels les entreprises et indépendant.es déclarent se tourner pour les aider dans leur démarche de réduction d'impact environnemental.  
*Entreprises qui déclarent connaître le concept d'économie circulaire.*



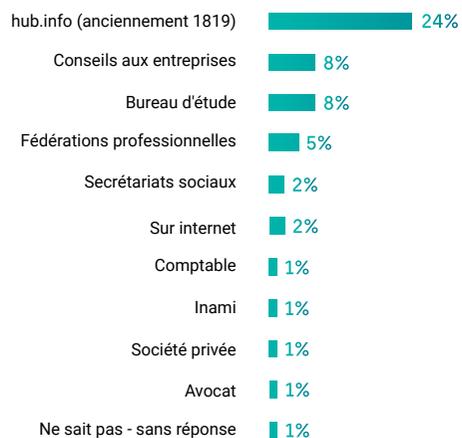
Acteurs vers lesquels les entreprises et indépendant.es déclarent se tourner pour les aider dans leur démarche de réduction d'impact environnemental.  
*Entreprises qui ne connaissent pas le concept d'économie circulaire.*



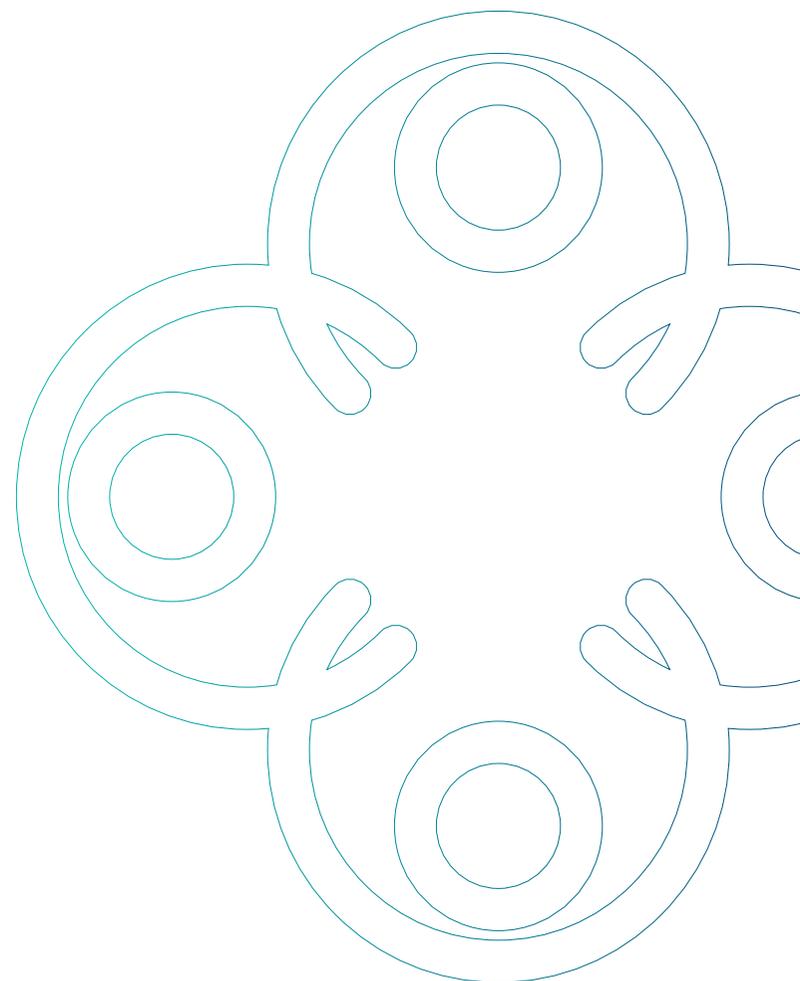
 **Impact social** <sup>4</sup>

Bien que 64% des répondant.es n'identifient spontanément aucun acteur.trice susceptible de l'informer ou de l'aider dans ses démarches visant à améliorer son impact social, pour 24% d'entre eux.elles hub.info, (anciennement 1819) constitue la première source d'information.

À qui vous adresseriez-vous si vous aviez besoin d'aide ou d'informations pour améliorer l'impact social de votre activité ?



<sup>4</sup> Les résultats présentés ici ne concernent que les entreprises qui déclarent ne pas avoir mis en œuvre d'action visant à améliorer leur impact social. De fait, le nombre de répondant.es est faible (iels sont nombre de 48).



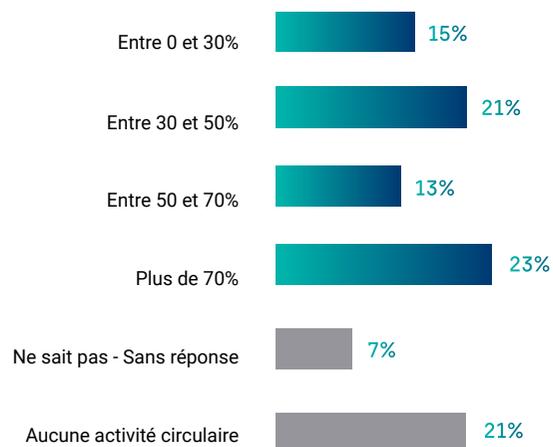
## D. ENTREPRISES EXEMPLAIRES

Les résultats présentés ci-après doivent être interprétés avec précaution. En effet, seul.es 49 sondé.es ont répondu aux questions ci-dessous (vs 517 pour l'échantillon total).

### 1. PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS CIRCULAIRES

Parmi les entreprises exemplaires, deux entreprises sur dix déclarent n'avoir aucune activité circulaire et un peu plus de deux entreprises sur dix ont à l'opposé plus de 70% de leur chiffre d'affaires généré par des activités qui s'inscrivent dans l'économie circulaire.

Part du chiffre d'affaires lié aux activités circulaires

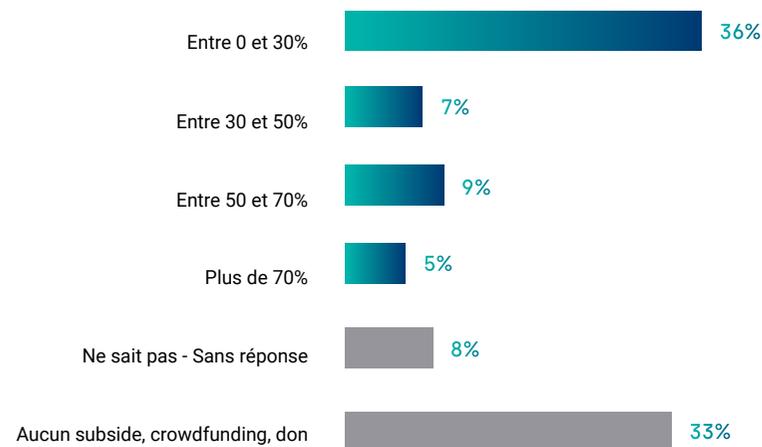


Q : Quelle est la part de votre chiffre d'affaires lié aux activités de vente de produits ou services circulaires ?

### 2. PART DES DONNS, SUBSIDES OU CROWDFUDING DANS L'ENSEMBLE DES REVENUS

67% des entreprises exemplaires ont bénéficié de dons, subsides ou crowdfunding. Pour 36% d'entre eux cela représente entre 0 et 30% de leur revenu. Bien que les entreprises exemplaires envisagent des perspectives d'évolution favorables pour leur activité, on note une certaine prudence des revenus externes à l'activité. Malheureusement, il n'a pas été possible de collecter cette information pour les entreprises classiques.

Part des dons ou subsides dans l'ensemble des revenus



Q : Que représentent les dons, subsides, et crowdfunding, sans prise de participation, dans l'ensemble de vos revenus ?

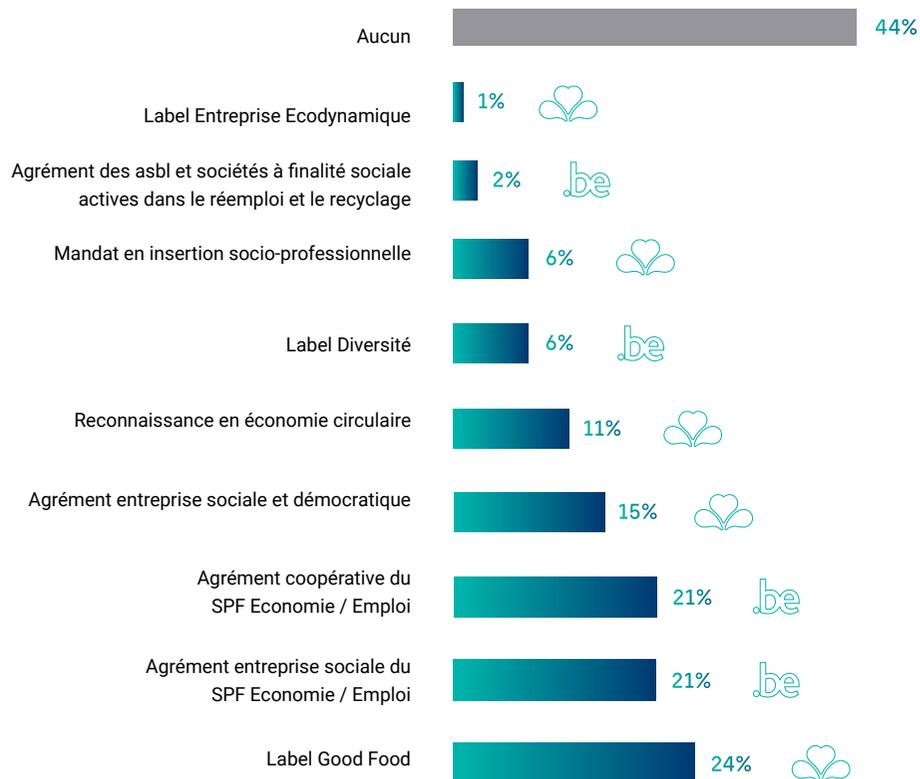
### 3. PÉNÉTRATION DES LABELS OU RECONNAISSANCES

Parmi les entrepreneur.euses et indépendant.es exemplaires, la grande majorité bénéficie d'une reconnaissance, d'un agrément ou d'un label permettant de les identifier comme tel. Les plus répandus sont : le label Good Food, les agréments entreprise sociale et démocratique au niveau fédéral et régional, l'agrément coopérative au niveau fédéral et la reconnaissance régionale en économie circulaire.

#### Focus sectoriel

• Les entreprises du secteur de *l'Horeca* sont plus nombreuses à posséder le label Good Food (82% vs 24% pour l'échantillon total des entreprises exemplaires).

Votre société possède-t-elle un de ces labels ou reconnaissances ?

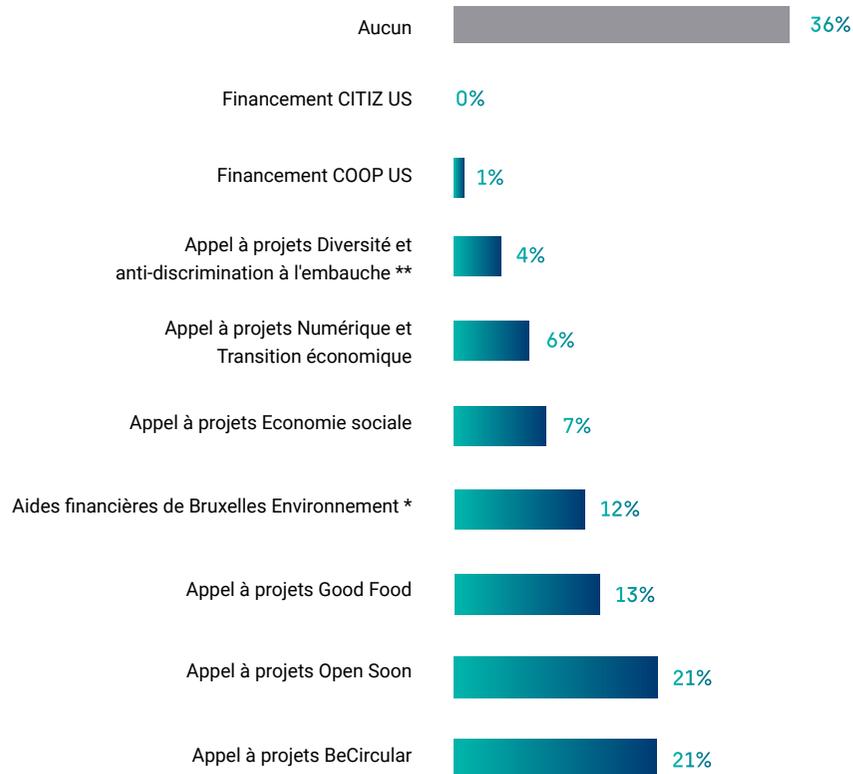


 Dispositif fédéral  
 Dispositif régional

#### 4. PÉNÉTRATION DES SUBSIDES ET FINANCEMENTS

Les appels à projets Be Circular et Open Soon sont les premières aides économiques régionales dont ont bénéficié les entreprises exemplaires.

Avez-vous reçu un de ces subsides ou financements ?



\* Pour mener des actions environnementales en lien avec l'énergie, le recyclage, la biodiversité, etc.

\*\* Lutte contre les discriminations à l'embauche et à la promotion de la diversité

#### 5. ÉVALUATION DES AIDES RÉGIONALES

Près de la moitié des entreprises exemplaires (46%) considère les aides financières régionales comme utiles. Notons qu'un quart des répondants ne se prononce pas.

Selon vous, les aides financières et de conseils/accompagnements proposées par la Région correspondent-elles à vos besoins ?



## 6. ACCÈS AUX SERVICES RÉGIONAUX PROPOSÉS

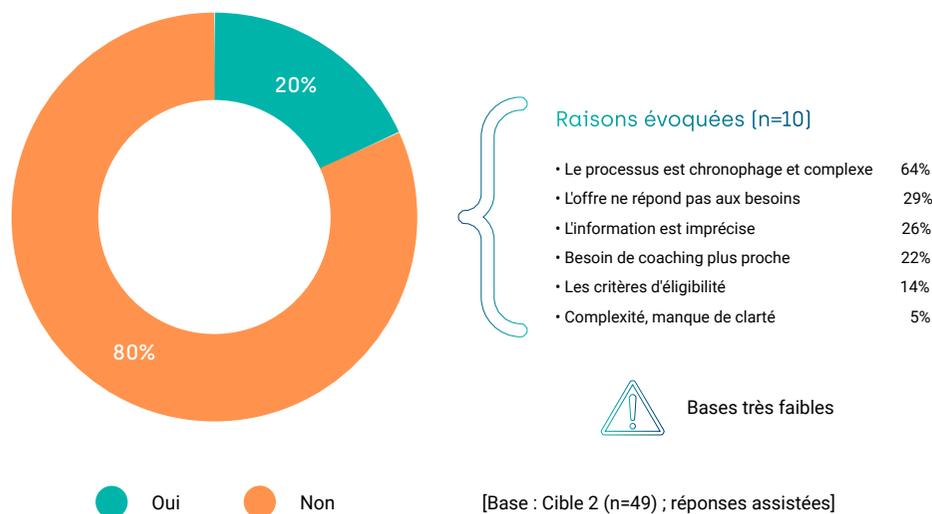


### Services d'accompagnement

80% des répondant.es n'ont rencontré aucune difficulté quant à l'accès aux services d'accompagnement proposés par la Région.

Pour information, parmi les 20% affirmant avoir rencontré des difficultés dans l'accès aux services d'accompagnement dédiés aux entrepreneur.euses et indépendant.es, c'est l'aspect chronophage et complexe des démarches qui constitue le principal frein cité par ces dernier.ères.

Avez-vous identifié/rencontré des freins quant à l'accès aux services d'accompagnement proposés par la Région ?

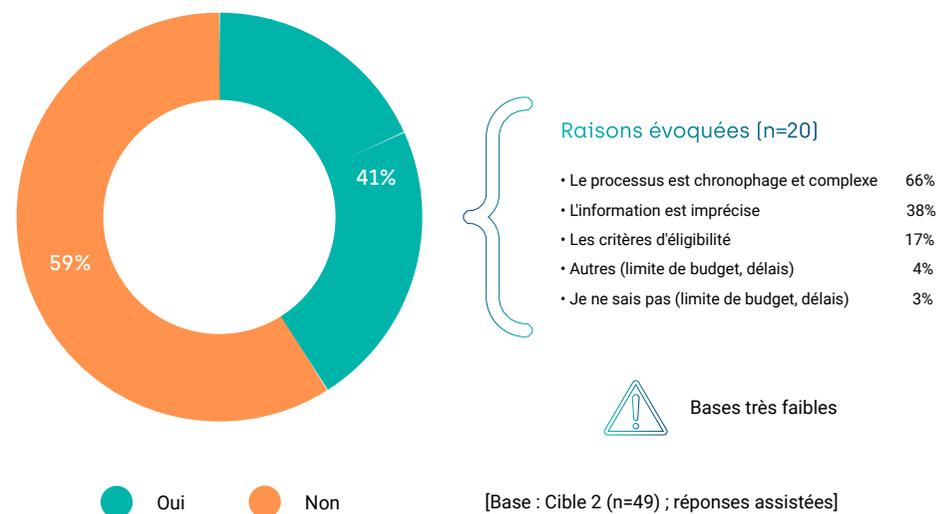


### Financements (subsidés, primes, etc.)

Plus de la moitié des répondant.es n'a rencontré aucune difficulté pour accéder aux financements proposés par la Région de Bruxelles-Capitale.

Même si la base est un peu faible pour en tirer des conclusions, comme pour les services d'accompagnement, ce sont le temps et la complexité qui sont évoqués comme les principaux freins à l'accès aux financements régionaux proposés.

Avez-vous identifié/rencontré des freins quant à l'accès aux financements (subsidés) proposés par la Région ?



## 7. ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL



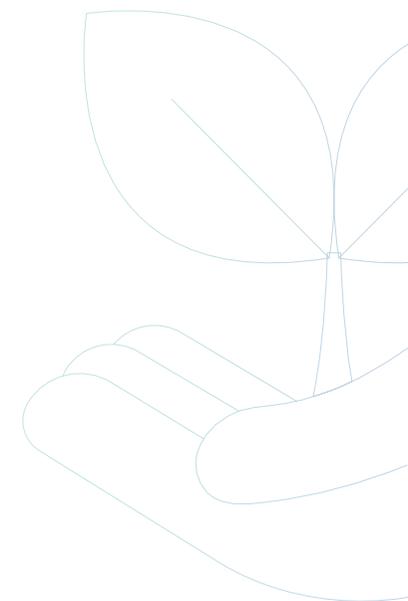
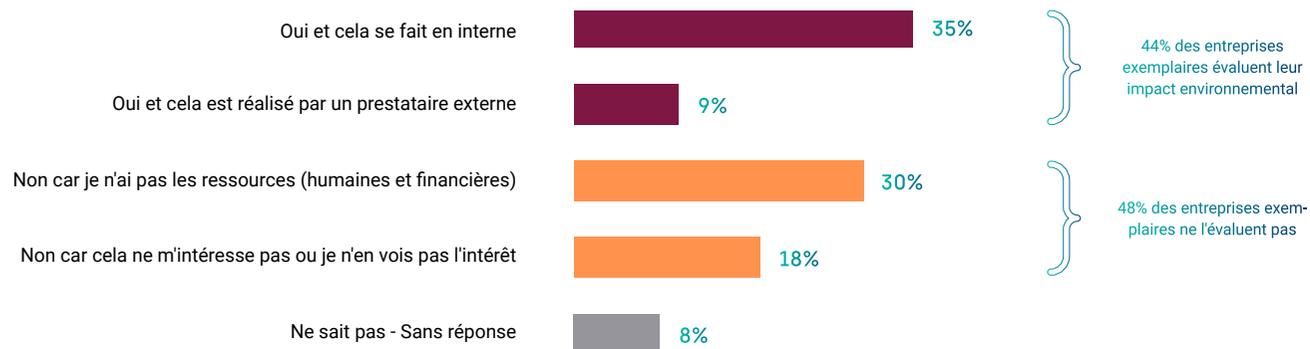
### Évaluation de l'impact environnemental

Près de la moitié des entreprises exemplaires évalue l'impact environnemental de leur activité (44%). Le plus souvent, cela se fait en interne (35% vs 9% via un.e prestataire externe à l'entreprise).

Parmi ceux.celles qui ne le font pas (48%), c'est majoritairement par manque de ressources humaines et financières (30%).

Une entreprise sur cinq ne montre cependant aucun intérêt à évaluer l'impact environnemental de son activité.

Évaluez-vous l'impact environnemental de votre activité que ce soit pour toute l'entreprise ou une partie de son activité (ex : uniquement pour la logistique ou la mobilité) ?

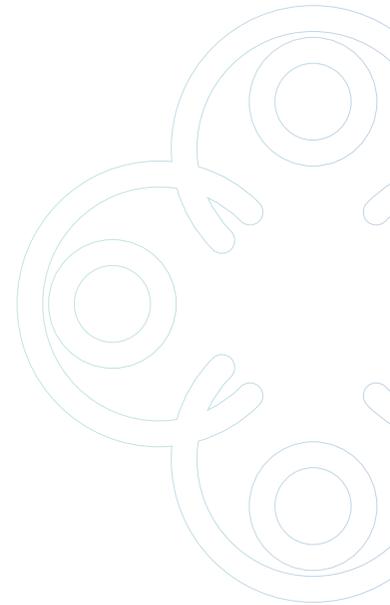
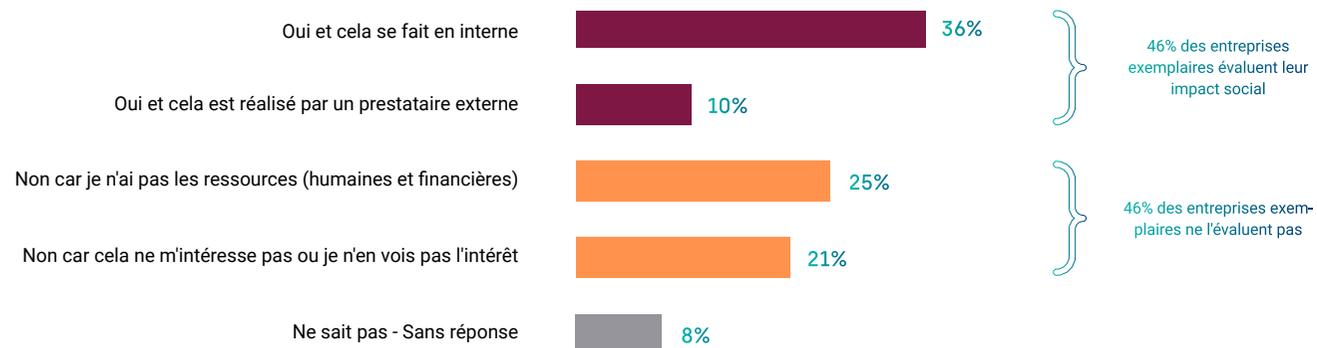




## Évaluation de l'impact social

Comme pour l'impact environnemental, près de la moitié des entreprises exemplaires évalue leur impact social (46%) et cela se fait le plus souvent en interne (36% vs 10% via un prestataire externe à l'entreprise). Si l'impact social n'est pas évalué, c'est aussi majoritairement par manque de ressources humaines et financières (25%). 21% des répondant.es ne montrent toutefois aucun intérêt à évaluer l'impact social de leur activité.

### Évaluez-vous votre impact social ?



# ANCER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÇA PASSE AUSSI PAR VOUS

Ce rapport est publié par hub.brussels l'Agence bruxelloise pour l'Entrepreneuriat. Elle accompagne gratuitement et veille au développement des entreprises et des commerces bruxellois, à leur internationalisation et à l'attraction d'investissements étrangers à Bruxelles.

Résolument tournée vers l'avenir, hub.brussels décline les concepts d'innovation et d'inspiration, tant dans ses projets pour la ville et ses usagers que dans l'accompagnement offert aux entreprises.

À ces dernières, L'Agence propose du coaching sur mesure, une mise en réseau, des outils gratuits ainsi qu'une expertise reconnue, afin de renforcer leur autonomie, faciliter leurs décisions et réussir à Bruxelles et au-delà.

La BU sensibilisation, créée en 2021, veille à l'appropriation de thématiques encore considérées comme nouvelles, à savoir :

- l'entrepreneuriat féminin
- l'entrepreneuriat jeune
- la digitalisation
- l'entrepreneuriat social et démocratique
- l'économie circulaire

Les actions de sensibilisation menées visent à rendre l'économie bruxelloise plus durable, plus inclusive et représentative de la diversité bruxelloise.

## Visitez notre site internet

hub.brussels

hub.brussels

Chaussée de Charleroi 110, 1060 Saint Gilles

## Auteur.trices :

Aude Grillot, Awareness Transition Coordinator :

Circular Economy

agrillot@hub.brussels

Mélanie Mikiels, Awareness Transition Coordinator :

Social Entrepreneurship

mmikiels@hub.brussels

## Manager BU Sensibilisation :

Anthony Naralingom

## Editrice responsable :

Isabelle Grippa